

Correspondance

LE BIMESTRIEL INTERNE DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE DU CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

Belgique-België
P 407015
1040 Bruxelles 4
1/4167

106

FÉVRIER
MARS
2008

**LES OJ : LA PLUS GRANDE AGENCE
MATRIMONIALE !**

Bureau de dépôt : Bruxelles 4 ●●● Editeur responsable : B. Many, 43 rue de la Charité, 1210 Bruxelles

Conseil
de la
Jeunesse
Catholique

● DOSSIER
« BUDGET DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE » :
DEUXIÈME PARTIE DANS CE CORRESPONDANCE !

● P.6 HOMÉOPARTY : UN SUCCÈS !

SOMMAIRE

CALENDRIER DU CJC 4

CJC EN MOUVEMENT 5

● Assemblée du CJC	5
● Plan triennal : J'étais à la soirée Homéo-Party	6
● Plan triennal : deuxième phase	7
● Réunions des mandataires CJC	7
● Formation « Etre acteur gestionnaire »	9
● Réunion LPJ – CJC	10
● Accueillir les enfants de 3 à 13 ans	11
● Pour des Jeux Olympiques propres !	11
● Infos à relayer	12
● Revue de presse :	15
<i>Jacques Valléry, fécondité et enjeu d'une parole</i>	15

POLITIQUE DE JEUNESSE ET DE VIE ASSOCIATIVE 17

● CJEF : Les premiers pas de Claire Delobel	17
<i>GT sur les politiques sécuritaires en matière de jeunesse</i>	18
● La Commission Consultative des organisations de Jeunesse	19
● FESJO- CESSOC : une négociation insatisfaisante pour la Jeunesse	21
<i>Premier moment : la négociation budgétaire</i>	21
<i>Second moment : un premier modèle de distribution de l'enveloppe, la fourchette cadre</i>	21
<i>Troisième moment : un second modèle de distribution de l'enveloppe, le modèle des types d'emploi</i>	22
● Fonds de formation du secteur socioculturel : nouvelle sélection de projets	23
● Commission Wallonie Bruxelles : (Dé)limitations des travaux	23
● Aime sans violence	24
● Revue de presse :	25
<i>Claire Delobel des Jeunes CSC élue présidente du CJEF - A votre service</i>	25
<i>Claire Delobel à la présidence du CJEF</i>	26
<i>Le CJEF à Bali</i>	27
<i>Portrait du nouveau délégué aux Droits de l'enfant - Bernard Devos</i>	28
<i>Valse de noms à la Cté</i>	29
<i>Renforcer la gouvernance interne des associations</i>	30
<i>Politique culturelle : La ministre prête l'oreille aux centres culturels</i>	32

DU COTE DES ORGANISATIONS **33**

● Appel aux OJ !	33
● GE CBTJ : stage de création artistique	34
● JOC : Ex-Pression !	34
● Nouvelles des guides	35
● Nouvelles des Jeunes CSC	35
● Revue de presse :	37
<i>Les jeunes au travail</i>	37
<i>La formation, souci des jeunes et des aînés</i>	39
<i>Quelles démarches effectuer à la fin des études ?</i>	40
<i>Jobs d'étudiants : comment ça marche ?</i>	41
<i>Un nouveau visage de la JOC</i>	42
<i>L'engagement des jeunes, la participation et la transmission des valeurs</i>	43

EPINGLES POUR VOUS **47**

● Revue de presse :	48
<i>Institutionnel : le groupe Wallonie Bruxelles - Vite, un débat francophone</i>	48
<i>Campagne vêtements propres - Pour des J.O. plus propres</i>	49
<i>Enseignement - Comment agit la ségrégation scolaire</i>	50
<i>Jeunes et alcool - Interdiction de vente d'alcool aux mineurs ?</i>	51
<i>Emploi des jeunes - Pour des jeunes prêts à l'emploi</i>	52
<i>Religion : rencontre œcuménique en décembre 2008 - Taizé à Bruxelles : c'est (bien) parti !</i>	54
<i>Dernière minute : jeunesse - trop d'argent pour les "foulards" ?</i>	55

CALENDRIER

Mai 2008

Avril 2008

Mars 2008

Mars 2008	Avril 2008	Mai 2008
1	1	1
2	2	2
3	3	3
4	4	4
5	5	5
6	6	6
7	7	7
8	8	8
9	9	9
10	10	10
11	11	11
12	12	12
13	13	13
14	14	14
15	15	15
16	16	16
17	17	17
18	18	18
19	19	19
20	20	20
21	21	21
22	22	22
23	23	23
24	24	24
25	25	25
26	26	26
27	27	27
28	28	28
29	29	29
30	30	30
31	31	31

CJC EN MOUVEMENT

● Assemblée du CJC	5
● Plan triennal : J'étais à la soirée Homéo-Party	6
● Plan triennal : deuxième phase	7
● Réunions des mandataires CJC	7
● Formation « Etre acteur gestionnaire »	9
● Réunion LPJ – CJC	10
● Accueillir les enfants de 3 à 13 ans	11
● Pour des Jeux Olympiques propres !	11
● Infos à relayer	12
● Revue de presse :	15
<i>Jacques Valléry, fécondité et enjeu d'une parole</i>	15

ASSEMBLÉE DU CJC

Une synthèse du rapport de l'Assemblée du CJC du 13 décembre 2007 a été publiée dans le dernier Correspondance.

La prochaine assemblée aura lieu le 10 avril 2008 à la Ferme de Froidmont à Rixensart. Vous en retrouverez l'écho dans la prochaine édition du Correspondance.

M.P.

Lieu de débat et de décision, l'assemblée générale du CJC se réunit de 4 à 6 fois par an pendant toute une journée. Elle définit les grandes orientations politiques de la coordination.

Pendant 3 ans, les OJ du CJC valorisent l'engagement volontaire des jeunes. A la suite du sondage « la radiographie du volontaire », des soirées de rencontre ont été organisées du 1er au 5 octobre 2007 dans différentes régions de la Communauté française. La soirée du 15 février clôturait la première partie du plan triennal.

●● PLAN TRIENNAL DU CJC : J'ÉTAIS À LA SOIRÉE HOMÉO PARTY

Vendredi 15 février 2008. Il est 20h. Les portes s'ouvrent et dévoilent une salle aux couleurs vertes, jaunes, bleues et rouges. Des tables ornées de bougies et de roses. Sur les murs, des drapeaux d'Organisations de Jeunesse.

Au fond de la salle, la scène est surmontée d'un immense écran de cinéma. Des demoiselles sympathiques accueillent les premiers arrivants. Sur leur t-shirt bleu marine, un slogan : « Je suis pris du virus Volontariat ! ». Le ton est donné. La soirée Homéo Party va commencer. Elle clôturera la première phase du plan triennal du CJC sur l'engagement volontaire et bénévole.

Il est 20h15. Brice, Secrétaire général du CJC, ouvre officiellement le bal. Ensuite, après ce petit mot d'introduction, nous sommes invités à rencontrer des jeunes d'autres OJ et d'échanger avec eux. Autour de nous, il y a beaucoup de Guides qui portent leur foulard. Mais il y a aussi une quinzaine de jeunes jocistes venu de La Louvière et de Bruxelles. On retrouve également des jeunes de Volontariat d'Entraide et Amitié, du Patro, d'Action Ciné Média Jeunes... C'est très chouette de voir autant de projets différents, autant de motivation. Pendant ce temps d'échange, « l'équipe des t-shirts bleu marine » nous soigne aux petits oignons : apéro et chips nous sont servis sur un plateau !

Il est maintenant 21h. Dominique et Mathieu, du Service Communication du CJC, nous présentent les résultats de la première phase du plan triennal au moyen d'un diaporama composé de nombreux chiffres, de graphiques et d'autres infos. Pendant plus d'un an, le CJC a récolté de nombreuses données sur le volontariat jeune en OJ. Cela permettra de construire des actions appropriées dans le cadre du plan triennal qui court jusqu'en 2009. C'est sans doute ce que pense le petit garçon de Luigi qui ne cesse de ponctuer les interventions de Mathieu et Dominique par des « bravos » enthousiastes.

Après cette présentation, nous avons visionné une vidéo. Plusieurs jeunes s'exprimaient sur leur engagement, les actions qu'ils portent et les valeurs qu'ils défendent. Ca fait mouche. Le public est conquis ! L'équipe des t-shirts bleus se retire alors pour laisser la place aux jeunes de la JOC qui nous présentent leurs compos Rap. Des textes engagés et intelligents qui nous font réfléchir mais qui aussi annoncent une fin de soirée sympathique. Après cet interlude musical, le bar est à notre disposition. Commence alors une tournée de jeux de société dans une ambiance décontractée et conviviale.

Comme le temps passe vite. Il est déjà 1h du matin. Le temps pour nous de regagner nos pénates et le temps pour l'équipe des t-shirts bleus de commencer le rangement. L'équipe du CJC nous aura offert une belle soirée, empreinte d'une ambiance chaleureuse et source de rencontres enrichissantes.

M.P.

PLAN TRIENNAL DU CJC : DEUXIÈME PHASE

Depuis janvier 2007, le CJC a récolté de nombreuses informations sur les modes et les types d'engagement des jeunes. C'est notamment grâce au sondage « la radiographie du volontaire » et aux soirées-rencontres « prises de sens » que nous avons identifié les motivations des jeunes à s'engager dans une OJ, les valeurs qu'ils défendent à travers cet engagement, les rôles et les responsabilités qu'ils portent, etc.

Cette première partie terminée, le CJC lancera dans quelques semaines la seconde phase de son plan triennal. Elle prendra cours jusque décembre 2009 et, tout comme la première, elle aura pour objet la valorisation du volontariat jeune.

Plus concrètement, cette deuxième partie cherchera à rencontrer directement les besoins des OJ et des gens qui la composent en leur fournissant un outil qui permette à chacun de soutenir les jeunes volontaires avec qui il est en contact. Par ailleurs, un colloque sera organisé aux alentours du mois de mars 2009. Il sera l'occasion de réfléchir, ensemble et avec d'autres, à la place du volontariat dans notre société. Enfin, ce colloque servira également de tremplin pour la construction d'une parole publique dans le cadre des élections régionales et communautaires de juin 2009.

M.B.

RÉUNIONS DES MANDATAIRES CJC

Le 23/01/2008, La réunion des mandataires des OJ du CJC avait un ordre du jour ambitieux. En plus du traditionnel temps d'échange sur l'actualité des mandats, l'assemblée s'était fixé pour but de faire une cartographie des mandats occupés.

Le CJEF :

Le travail dans les différentes commissions a été évoqué. On notera l'action de la commission Développement durable qui a délégué 2 jeunes à la conférence de Bali sur le réchauffement climatique et l'action de la commission Démocratie-Education-Citoyenneté qui a organisé un colloque sur l'éducation aux médias le 12/12/2007.

Périodiquement, les mandataires du CJC et de ses OJ membres se réunissent pour un échange d'idées qui leur permet de construire des prises de position cohérentes dans les instances de représentation et de consultation de la jeunesse où ils siègent. Ce sont, entre autres, le CJEF, la CCOJ, la FESJO, le CSV, la CCAJ, etc. Ces réunions permettent également de créer des liens entre les mandats.

Le Conseil de la Jeunesse commence un nouveau mandat sous la Présidence de Claire Delobel des Jeunes CSC.

Crée pour réfléchir à l'avenir des Francophones dans l'espace Wallonie Bruxelles, la Commission est composée de représentants de partis politiques et de la société civile. Brice Many y siège comme représentant de la jeunesse.

Le projet de réforme du CJEF a également été évoqué. Pour ce que nous en savons, ce projet est imbuvable pour les OJ du CJC même si malheureusement il risque bien de passer.

La CCOJ :

Plusieurs dossiers sont en stand-by comme le nouveau décret « Centres de vacances » ou le soutien à l'action décentralisée. D'autres suivent leur cours comme la sélection des projets à subventionner dans le cadre des subsides « politiques programmatiques ».

●●● **La Commission Wallonie-Bruxelles.**

Celle-ci a constitué des groupes de travail destinés à faire des propositions sur les thèmes qui seront travaillés : l'économie, les matières personnalisables, les matières culturelles et l'enseignement. Brice fait partie des 3 derniers GT afin de favoriser une articulation et une vision transversale des politiques publiques dans les différents domaines qui touchent à la Jeunesse.

Cartographie des différents mandats occupés par des membres des OJ du CJC

Nous avons énuméré les différents lieux de représentation où le CJC et/ou les OJ sont présents en fonction de différents thèmes: la jeunesse (CJEF et CCOJ), l'emploi (FESOJ), le volontariat (Conseil Supérieur des Volontaires), les rapports Nord Sud (CNCD, Entraide et Fraternité) , et l'enseignement (Segec, Secrétariat général de l'Enseignement catholique). Ensuite nous avons complété avec la composition des organes de concertation du secteur des OJ : Bureau, Commissions et Groupes de travail du CJEF ; Commission, Comité de sélection des projets « politiques programmatiques » et Groupes de travail de la CCOJ.

La réunion des mandataires du 20/02/2008 s'est penchée sur le texte du projet de décret réformant le CJEF.

Le texte propose de créer une asbl «Conseil de la Jeunesse Wallonie-Bruxelles ». Son AG, composée de 6 représentants des OJ, 6 représentants des Centres de jeunes, de 6 représentants d'initiatives collectives de jeunes et de 4 représentants du secteur de l'aide à la Jeunesse et de 2 représentants des conseils d'étudiants, rendrait des avis sur toutes les matières liées à la Jeunesse. Ces avis seraient fondés sur la parole des jeunes recueillie lors d'agoras ou de forums décentralisés organisés pour permettre aux jeunes de s'exprimer.

Les représentants des OJ présents ont fait part de leur crainte et de leur désaccord par rapport à ce texte. Ils ont notamment évoqué le problème du statut d'asbl

du nouvel organe et son subventionnement, la perte dans les faits de la fonction consultative pour la Jeunesse en Communauté française et le muselage de l'opinion des jeunes que cette structure va engendrer.

Un second temps a été consacré à l'analyse des logiques à l'œuvre entre les acteurs concernés par ce texte. Il en est ressorti que la fonction consultative de la Jeunesse attribuée au CJEF allait totalement disparaître avec la réforme. Elle serait remplacée par des lieux où chaque jeune pourrait exprimer son avis mais où on n'essayerait pas de construire un avis commun. Cela amène certaines craintes notamment quant à l'instrumentalisation de ces paroles non construites.

Actualité des mandats

La Commission Culture du CJEF travaille sur un projet de journée sur le thème de l'accès des jeunes à la culture. Le travail avance malgré le report de la journée.

La Commission Education formelle et non-formelle voudrait participer au salon de l'éducation permanente à Namur et projette de créer des rencontres entre et avec les écoles de l'enseignement de promotion sociale sur le rôle de l'école et des OJ dans l'éducation.

Nous avons également reçu un écho de la participation des OJ au salon des mandataires communaux à Marche-en-Famenne. La collaboration avec le CJEF a été très fructueuse et les mouvements foulard qui avaient un stand commun se sont rendu service les uns aux autres.

D.V.

FORMATION

« ETRE ACTEUR GESTIONNAIRE »

Le Conseil de la Jeunesse Catholique (CJC) et l'Institut Central des Cadres (ICC), coordination d'organisations de jeunesse en matière de pédagogie, d'animation et de formation, organisent les 8 et 9 mai 2008 la formation «Etre acteur gestionnaire»

Elle vise à donner un regard plus politique sur les contraintes administratives et gestionnaires. Elle veut développer les capacités d'analyse des contraintes

Infos pratiques : Les 8 et 9 mai 2008,
de 9h30 à 17h à Namur
(Maison du travail - place l'Illon 17).

Inscription par courriel à cjc@cjc.be.
Renseignements à communiquer lors de
l'inscription : nom, prénom, adresse, numéro
de téléphone professionnel ou gsm, adresse
courriel, OJ et fonction.

*En 2003, le Conseil de la Jeunesse
Catholique a été à l'initiative de rencontres
entre des personnes investies en
mouvements de jeunesse et des personnes
investies dans les paroisses. Ce groupe
de travail, baptisé LPJ (pour Liaison des
Pastorales des Jeunes)- CJC est constitué
de représentants du Patro, des Guides et
des sections régionales de la Liaison des
Pastorales des Jeunes.*

technocratiques. Elle veut enfin permettre que les liens entre les missions de représentation et les missions de gestion s'articulent dans une approche qui les renforce mutuellement.

Ce 3^e module de la formation « Labyrinthe des institutions » s'adresse aux permanents, cadres, membres des instances qui ont une responsabilité dans la gestion interne de leur O.J. .

M.B.

RÉUNION LPJ-CJC DU 15 JANVIER 2008

Le 15 janvier, le groupe de travail LPJ-CJC accueillait Anne-Christine Stassen, coordinatrice de l'école de devoirs liégeoise La Tchicass. Dans le cadre d'une réflexion de fond sur l'accueil des publics défavorisés, celle-ci a partagé son expérience via des témoignages enrichissants.

Il est notamment ressorti des échanges que le lien établi entre les publics défavorisés et l'association était très souvent fonctionnel. Autrement dit, ce lien est activé par les publics pour en retirer un résultat concret immédiat. Ce comportement, conséquence d'une société du « tout, tout de suite » n'est d'ailleurs pas spécifique aux publics pauvres.

Par ailleurs, les publics défavorisés semblent se structurer par une certaine violence. Ils ont le besoin de se confronter à quelque chose ou quelqu'un. Il est donc important de créer des structures d'accueil très sécurisantes à la fois pour nous mais aussi pour eux car, une fois qu'ils se sentent en sécurité, ils dépassent ce stade de confrontation et on peut alors « travailler ». La mise en place d'un cadre rassurant passe par des petites choses qu'ils peuvent faire eux-mêmes. Ils créent donc eux-mêmes leur sécurité et donc leur bien-être.

Après ce temps de travail, la réunion a été l'occasion pour chaque organisation de présenter son actualité avant de reporter à la prochaine séance l'évaluation de l'outil « Mon local... c'est ton local ! », réalisé et diffusé en septembre 2007.

M.B.

ACCUEILLIR LES ENFANTS DE 3 À 13 ANS

Le mardi 26 février, l'Office de la Naissance et de l'Enfance organisait un colloque sur le thème « Accueillir les enfants de 3 à 13 ans : Viser la qualité ». Les 1000 personnes rassemblées pour l'occasion à l'Aula Magna de Louvain-la-Neuve, ont ainsi pu découvrir (ou redécouvrir) le fruit d'un travail de plus de trois ans, à savoir un référentiel psychopédagogique relatif à l'accueil des enfants de 3 à 12 ans.

La présentation de cet outil, en matinée, a été assurée par Laurence Marchal et Pascale Camus, aujourd'hui conseillères pédagogiques à l'ONE et chevilles ouvrières du projet. L'on a senti l'ampleur du travail de recherche-action sous-jacent à la production des 6 cahiers, mené notamment en collaboration avec certaines organisations de jeunesse.

Dynamisée par l'intervention de Jean Epstein, psychosociologue français et expert ayant alimenté le référentiel, l'après-midi a été l'occasion de faire émerger, à l'aide d'un panel d'intervenants du secteur de l'enfance, les enjeux majeurs de l'accueil des 3-12 ans. Professionnalisation du métier et valorisation de la profession ont été singulièrement épinglées.

Bien que les états majors des mouvements de jeunesse aient assisté à la journée, on pourra regretter qu'il n'y ait pas eu davantage d'animateurs de jeunesse présents dans la salle. Parce que la qualité de l'accueil du 3-12 ans, c'est évidemment l'affaire des bénévoles, et cela a été maintes fois rappelé.

B.M.

POUR DES J.O. 2008 PROPRES !

De récentes enquêtes concernant les conditions de travail dans quatre usines chinoises fabriquant des marchandises sous licence olympique ont révélé de nombreuses violations des droits fondamentaux des travailleurs, dont le recours au travail d'enfants et le paiement de salaires inférieurs de moitié aux minima légaux.

Faut-il supporter ce sacrifice des droits des travailleurs au nom du sport business ?

La campagne « Vêtements Propres » est née il y a dix ans. Au nom des droits des travailleurs et de leur respect dans le monde entier, la campagne a fait le pari réussi d'une coopération durable et concrète entre ONG, syndicats, organisations de consommateurs et associations solidaires. Le CJC est membre de la plate-forme.

A l'occasion des Jeux Olympiques 2008 à Pékin, la campagne « JO propres » vise à sensibiliser le public aux restrictions des libertés associatives et aux violations des droits des travailleurs en Chine.

Par ailleurs, les GCB ont fait des Jeux Olympiques leur thème d'année. Elles souligneront les dimensions de citoyenneté et de démocratie dans les activités guides.

Pour plus d'infos visitez le site www.jopropres.be

Régulièrement des organisations nous demandent de relayer leurs actions, offres de services, de formation ou leurs publications.

A l'Institut Supérieur d'Architecture Saint-Luc, 41, Bd de la Constitution, 4000 Liège.
Infos : www.etopia.be

C'est la question posée par les organisateurs de la campagne internationale « JO propres » qui, en Belgique francophone rassemble dix-neuf organisations, parmi lesquelles les Jeunes CSC.

Du Nouvel An chinois, le 7 février, à l'ouverture des JO de Pékin, le 8 août prochain, la campagne se déclinera dans tout le pays en une série d'actions publiques auxquelles vous êtes invités à vous joindre !

Le Correspondance 108 consacrera un dossier spécial aux JO de Pékin.

M.P.

INFOS A RELAYER

A CHACUN SON ENGAGEMENT AUJOURD'HUI... QUE FAIRE POUR DEMAIN ?

La quatrième édition des Rencontres des Nouveaux Mondes aura lieu les 14, 15 et 16 mars à Liège autour du thème de **l'engagement**.

En 2008, nous sommes de plus en plus nombreux à croire que le bonheur ne passe pas exclusivement par le droit de produire et de consommer n'importe quoi, chacun dans son coin et encore moins par celui de voter tous les quatre ans, sans prendre jamais vraiment part au débat.

S'engager, être acteur de notre propre vie, en faire quelque chose qui ressemble à une œuvre qui serve réellement au plus grand nombre de nos concitoyens, voilà un « projet qui n'est pas neuf, mais qui demande sans cesse à connaître une nouvelle jeunesse. « Agir ensemble, c'est exercer collectivement notre liberté » (Hannah Arendt).

Des jeunes de toute la Belgique sont conviés à en débattre pendant trois jours avec des « témoins » qui ont fait leur cet idéal.

FÊTE DE L'INTERNET DU 17 AU 21 MARS.

La Fête de l'Internet, qui souffle ses **10 bougies**, repose sur des principes simples, inspirés du fonctionnement de l'Internet : **ouverture à tous, décentralisation, participation**.

Le but de cette semaine : **susciter et coordonner les initiatives locales** qui mettent l'accent sur les usages du Web dans la vie de tous les jours mais aussi les enjeux humains, sociaux, culturels et économiques qui en découlent, auprès du plus grand nombre. Participer à la Fête, c'est contribuer à résorber la « fracture numérique » ; s'inscrire dans un large réseau ; communiquer localement dans un contexte et à un moment

spécifique ; s'ouvrir à des publics nouveaux ; simplement faire la Fête !

Peuvent participer les groupes et associations qui s'inscrivent dans un contexte non commercial : écoles, communes, pouvoirs publics, bibliothèques, CPAS, centres culturels, établissements d'enseignement, associations (de jeunes, de femmes, de seniors, d'insertion sociale et professionnelle, pour personnes moins valides, ...), opérateurs dans le domaine de la formation et de l'emploi, etc.

Avec quel type d'activités ? Il n'y a pas de limite à l'imagination : sensibilisation, information, atelier, conférence, colloque, web-balade, webradio,...

*En savoir plus sur la Fête 2008 :
le site officiel de la Fête en Wallonie
est ouvert à tous :
www.fete-internet-wallonie.be.*

SEMAINE D'ACTIONS CONTRE LE RACISME

Depuis 1996, à l'initiative de l'ONU, le 21 mars est célébré chaque année comme Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. Désormais, un peu partout en Europe et dans le monde, des semaines contre le racisme sont organisées à cette même période. Elles développent une multitude d'animations, colloques, débats, activités de jeunesse, expositions, cinéma, musique, etc.

La prochaine édition se déroulera du 13 au 22 mars 2008. L'asbl Média Animation contribue à l'événement en organisant, du 11 au 28 mars, le **Festival du Film contre le racisme**. Les traditionnelles **Assises de l'antiracisme** réalisées dans le cadre de cette semaine, porteront cette année sur le thème du **dialogue interculturel**.

*Programme complet de la semaine
sur le site www.contreleracisme.be*

CHOOSE LIFE FESTIVAL POUR JEUNES DE 12 À 17 ANS

En 2008, ce festival aura lieu du 1er au 5 avril au centre scolaire du Berlaymont à Waterloo. L'occasion pour des jeunes cathos de 12 à 17 ans de partager leur foi lors de diverses activités telles que : ateliers sportifs et artistiques, musique, témoignages, forums, temps de partage, de prière, de célébration et de fête.

Les 18 à 30 ans sont invités à préparer et à encadrer ce festival qui se veut par et pour les jeunes.

*Organisé par la Pastorale des Jeunes de
Bruxelles, la Liaison des Pastorales de
Jeunes, le Réseau Jeunesse Ignatien et
plusieurs communautés religieuses et
groupes de jeunes.*

*Renseignements et inscriptions
Eric Vollen sj, Tél. 081/46.81.48 ou
0474/45.24.46*

DRING DRING 2008

Du 18 au 23 mai, Pro Velo, en collaboration avec les associations cyclistes, met le vélo à l'honneur pendant toute une semaine. Le vélo est un mode de déplacement idéal en ville: rapide, sportif, bon pour la santé, peu coûteux et respectueux de l'environnement.

L'événement Dring Dring offre aux cyclistes quotidiens l'opportunité de se rencontrer et d'échanger des expériences. Pour les moins habitués du vélo en ville, Dring Dring est un excellent moment pour se lancer.

La semaine du vélo débute le dimanche 18 mai, avec la fête du vélo au parc du Cinquanteaire, de 12 à 18 heures.

*Toutes les informations sur les activités
de la semaine sont disponibles sur le site
www.dringdring.be*

Intéressés ? Contactez Stéphane Vanwijnsberghe, Ingénieur – Chef de sous-division Nature et Forêt, Bruxelles Environnement – IBGE Tél. 02/775 77 39

Disponible gratuitement chez Natagora, Tél.02/245.55.00. Le programme est également téléchargeable www.natagora.be

*Pour en savoir plus sur les activités proposées en 2008: www.reseaujeunesse.be
Rue Marcel Lecomte 25 – 5100 Wepion
Tél. 081/46 81 48 ou 0474/45 24 46*

AIDE À LA GESTION EN FORÊT DE SOIGNES

Vous voulez savoir pourquoi certains chemins en forêt sont ouverts et d'autres pas ? Alors venez aider les ouvriers forestiers à confectionner des fagots qui seront posés le long des chemins afin de limiter le passage du public à certains endroits.

- L'IBGE propose cette action aux groupes d'une dizaine de jeunes pendant les mois de mars et avril. L'action se situe sur la commune de Watermael-Boitsfort.

PROGRAMME 2008 DES « CHANTIERS NATURE »

Natagora a publié son programme 2008 des chantiers organisés dans les réserves naturelles « Nature côté action ». L'association propose près de 170 journées et séjours actifs pour protéger la nature aux quatre coins du pays. Creuser des mares, faucher des prés, aménager des sentiers...

- L'objectif de toutes les activités proposées est de permettre aux plantes et animaux menacés de se développer dans les réserves naturelles.

HORIZONS POUR TES VACANCES

Créé en 1990, le Réseau Jeunesse désire aider les jeunes à vivre l'Évangile. Véritable carrefour entre laïcs, religieuses et jésuites, il stimule un travail d'équipe et en réseau, partageant la spiritualité de saint Ignace de Loyola.

- Pendant les vacances et l'année, le Réseau Jeunesse propose des activités variées et de qualité aux jeunes entre 8 et 35 ans.

Le 10 novembre dernier, quelques trois cents personnes se sont retrouvées à Mons pour célébrer la fécondité et la pertinence d'une parole. Celle de Jacques Valléry, prêtre du diocèse de Tournai et docteur en théologie, décédé tragiquement dans le désert d'Algérie, en octobre 1987, il y a vingt ans. « Lorsque quelqu'un nous a quittés, le sens de sa vie appartient au moins en partie à ceux qui restent » : c'est bien dans cet esprit que les différents intervenants ont pu formuler leur témoignage, soufflant sur l'assemblée un vent d'émotions du passé et d'enthousiasme tourné vers l'avenir. Le Cefoc est, lui aussi, héritier de la pensée de Jacques.



A l'écoute des jeunes et des adultes de son époque, des questions qu'ils posaient et se posaient, Jacques a travaillé au renouvellement du langage de la foi chrétienne pour que la Parole évangélique reste pertinente dans l'Église et la société. Les risques qu'il a pris ont sus-



Jacques Valléry, théologien du diocèse de Tournai, décédé en 1987, dans le désert d'Algérie.

cité de l'opposition de la part d'autres théologiens et responsables d'Église et l'ont conduit sur le chemin de l'exclusion. Mais en même temps, sa pensée reste vive et féconde. Les acteurs du Crefot (Centre de recherche et de formation théologique du diocèse de Tournai) ont organisé ce rassemblement, non pas pour souffler les vingt bougies de l'anniversaire de la mort de Jacques Valléry, fondateur du Crefot, mais plutôt pour partager ensemble « les lumières que Jacques a allumées au cœur de tant d'âmes ».¹



Catherine Saerens

Comme entrée en matière : Catherine Saerens, professeur de religion. Elle n'a pas connu Jacques directement mais

« Ce théologien parlait de « théologie pratique » (partir des questions concrètes de l'existence) à une époque où on n'en parlait pas. Jacques Valléry, celui dont tout le monde s'inspire aujourd'hui mais que tout le monde oublie de citer ».

Dominique Martens, (théologien du Centre Interfaces à Namur)

a pu témoigner combien sa pensée marque, comme un phare, son travail avec les jeunes d'aujourd'hui.

Florence Vanderstichelen et Jean-Claude Guyot, anciens animateurs Jeunesse et Santé et anciens étudiants en théologie, témoigneront des mots qu'ils auront pu mettre au fil du temps, un peu



Florence Vanderstichelen et Jean-Claude Guyot

grâce à Jacques, sur une foi sortie du religieux, sur le sens de l'action entre croyants et non-croyants, sur la nécessaire résistance aux totalitarismes des chrétiens et aux totalitarismes de ceux qui ne le sont pas. Leur travail respectif à l'UCL, aujourd'hui, est toujours marqué et orienté par ces réflexions engrangées à l'époque.

Dieu, si tu existes...

Si, avant de participer à cet après-midi, vous ne saviez pas ce qu'était le CJC (Conseil de la Jeunesse Catholique), vous ne pouviez que vous empresser de récupérer cette lacune tant il en a été question dans la bouche de l'un et l'autre témoins. Georges Gilkinet, ancien secrétaire général de ce « fameux CJC », a pu témoigner combien l'esprit de Jacques s'était perpétué au CJC, après son passage, par exemple, dans le choix de vivre l'identité chrétienne dans un monde pluraliste. Il a rappelé la Manifète du 18 mai 1985, ce rassemblement des jeunes des organisations de jeunesse auquel avait assisté Jean-Paul II. Au cours du jeu scénique conçu par les jeunes, a été exprimée cette « prière, rédigée par Jacques, dont les médias et les adversaires ne retiendront que les premiers mots : « Dieu, si tu existes... » qui étaient loin d'être la énième et banale mise en doute du divin [mais plutôt] la représentation d'un Dieu qui « se révèle comme délivré du besoin qu'on croie en lui ».² Quant à Brice Many, l'actuel secrétaire du CJC, la première fois qu'il a entendu parler de Jacques Vallery, c'est le jour où il a été convié à commémorer les 20 ans de sa disparition. Brice Many était dans l'assemblée et il semble que l'esprit de Jacques, inconnu au bataillon du CJC d'aujourd'hui, soit toujours à l'œuvre.

« Merci à toi qui ne connaissais pas le chemin »



Jean-Pascal van Yperzele

« Jacques était un aiguillon qui posait des questions nouvelles sans avoir peur », confirmeront Jean-Pascal van Yperzele, le climatologue belge du GIEC³ et ami de Jacques, et tant d'autres, comme Jacques Gaillot, non des moindres présents de l'assemblée.

Pour l'avoir aidé à ne pas avoir peur des questions et à sortir des dogmes, pour sa pensée théologique ancrée dans l'engagement et pour la réflexion éthique qui en découle, Jean-Pascal van Yperzele dédiera à son ami, trop tôt disparu, un petit peu du prix Nobel de la Paix octroyé au GIEC. Un autre point commun entre l'intervention du climatologue et celle de Jacques Gaillot : l'émotion que leurs témoignages ont pu susciter dans l'assemblée. Pour la puissance de la pensée éthique de Jacques Vallery que l'un congratulait avec son prix Nobel ; pour les mots de



Jacques Gaillot : « Comment a-t-on pu à ce point faire souffrir cet homme ? »

colère que le second formulait par cette question : « comment a-t-on pu à ce point faire souffrir cet homme ? ». Comment ne pas se laisser toucher par ce cri contre l'injustice lancé par Monseigneur Gaillot, « l'évêque de Partenia », ancien évêque d'Evreux, destitué par Rome, suite à des prises de position « dérangeantes » ?

Par ailleurs, Dominique Martens qui n'a pas connu Jacques, conclura par sa brillante

et critique relecture de « Passages » (1989) et par un remerciement à ce précurseur des évidences d'aujourd'hui : « Merci à toi car je n'ai jamais senti que tu connaissais le chemin ». « En effet, explique Dominique Martens, il y a deux façons de faire de la théologie : partir des principes doctrinaux à appliquer aux cas concrets ou partir de l'existence et poser des questions, des questions dans lesquelles il faut apprendre à séjourner sans trouver de réponse. »

Dominique Martens :

« Ne demande jamais ton chemin à quelqu'un qui le connaît, tu ne pourrais plus t'égarer »⁴

(citation d'un rabbin du 19^{ème} siècle)

Il faut croire – à en voir les visages enthousiastes à la sortie de l'auditoire – que cette deuxième façon de faire de la théologie, dont Jacques Vallery se passionnait avant l'heure, a encore sa pertinence et sa fécondité aujourd'hui.



¹ Mots repris de l'introduction de la biographie de Jacques par Myriam Tonus, sur le site Internet conçu pour l'occasion : www.mafoloui-mafoloinon.be

² Cfr. Myriam Tonus sur le même site.

³ GIEC = Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat.

⁴ Citation de Nahrián de Braslaw, rabbin du 18-19^{ème} siècle, reprise par Dominique Martens au cours de son intervention.

POLITIQUE DE JEUNESSE ET DE VIE ASSOCIATIVE

● CJEF : Les premiers pas de Claire Delobel	17
<i>GT sur les politiques sécuritaires en matière de jeunesse</i>	18
● La Commission Consultative des organisations de Jeunesse	19
● FESJ- CESSOC : une négociation insatisfaisante pour la Jeunesse	21
<i>Premier moment : la négociation budgétaire</i>	21
<i>Second moment : un premier modèle de distribution de l'enveloppe, la fourchette cadre</i>	21
<i>Troisième moment : un second modèle de distribution de l'enveloppe, le modèle des types d'emploi</i>	22
● Fonds de formation du secteur socioculturel : nouvelle sélection de projets	23
● Commission Wallonie Bruxelles : (Dé)limitations des travaux	23
● Aime sans violence	24
● Revue de presse :	25
<i>Claire Delobel des Jeunes CSC élue présidente du CJEF</i>	
<i>- A votre service</i>	25
<i>Claire Delobel à la présidence du CJEF</i>	26
<i>Le CJEF à Bali</i>	27
<i>Portrait du nouveau délégué aux Droits de l'enfant - Bernard Devos</i>	28
<i>Valse de noms à la Cté</i>	29
<i>Renforcer la gouvernance interne des associations</i>	30
<i>Politique culturelle : La ministre prête l'oreille aux centres culturels</i>	32

CJEF : LES PREMIERS PAS DE CLAIRE DELOBEL

Ces deux mois de janvier et février 2008 marquaient l'entrée en fonction de Claire Delobel élue en décembre 2007 à la présidence du CJEF.

Claire est la responsable nationale des Jeunes CSC, une OJ du CJC.

Elle vous est relatée dans la rubrique CJC en mouvement de ce Correspondance

Le but de ce GT est de permettre au CJEF de réagir rapidement à l'actualité concernant les politiques mises en place pour lutter contre le sentiment d'insécurité et plus particulièrement de l'évolution de la prise en charge du jeune qui commet des faits qualifiés d'infraction.

Aucune Assemblée Générale n'a été organisée à l'heure d'écrire ces lignes. La prochaine AG aura lieu le 11 mars. Ce sont donc les réunions de Bureau du Conseil qui auront permis à Claire de faire ses armes. Soulignons dès lors : l'élection de trois vice-présidents : Lionel Mulpas (Ecolo-J), vice-président chargé des matières politiques ; Emmanuel De Bock (Jeunes FDF) vice-président chargé des relations internationales ; Geoffroy Carly Céméa et président de la COJ), vice-président attaché aux questions plus gestionnaires.

Début février, le Ministre de la Jeunesse a présenté au CJEF une proposition de décret réformant le Conseil de la Jeunesse. Il sollicite l'avis du CJEF dans un délai de 30 jours. Ce délai permet au CJEF de se positionner lors de l'AG du 11 mars. Après la diffusion du texte, le Bureau a reçu Carlos Crespo, ancien président du Conseil et aujourd'hui attaché au Cabinet du Ministre. Ce dernier nous a présenté le texte et a répondu à toutes les questions qui lui ont été posées.

La dernière réunion du Bureau a eu lieu le 3 mars dernier. Le CJC y a apporté une proposition d'avis. Celle-ci, même si elle a été amendée, repose sur la structure de départ. Elle reconnaît les intentions du Ministre mais souligne aussi toute une série de questions ou de manquements dans le texte actuel. L'avis, qui devrait être soumis à l'approbation de l'AG, s'appuiera donc assez bien sur le travail réalisé lors de la réunion des mandataires tenues au CJC le 20 février.

B.M.

GT SUR LES POLITIQUES SÉCURITAIRES EN MATIÈRE DE JEUNESSE

A la suite des réactions provoquées par de précédents projets de réaction rédigés par sdes membres du Bureau du CJEF, il a paru pertinent que le CJEF puisse réfléchir posément et en profondeur à cette thématique et que l'AG se mette d'accord sur les orientations que le CJEF recommande ou déplore en la matière.

La première réunion de ce groupe de travail a eu lieu le 21/02/2008. Le travail a débuté par une mise en commun des idées de chacun sur ce à quoi le CJEF doit s'opposer en la matière et ce qu'il peut proposer. Cette réunion a été très constructive et les grandes lignes d'une position commune ont déjà pu être dégagées. Les personnes présentes autour de la table ont prouvé que certaines positions traversent les clivages qui peuvent exister au sein du CJEF comme le respect de la Convention internationale des Droits de l'Enfant ou la nécessité pour la Justice de réagir différemment aux infractions sur les biens qu'à celles sur les personnes.

Le travail du GT devrait être terminé rapidement et présenté lors d'une prochaine AG du CJEF pour approbation.

D.V.

LA COMMISSION CONSULTATIVE DES ORGANISATIONS DE JEUNESSE - CCOJ

Les membres de la Commission Consultative des Organisations de Jeunesse se sont réunis le lundi 03 mars. La réunion prévue en janvier n'avait pas eu lieu par manque de points à l'ordre du jour.

L'assemblée de la CCOJ a souligné qu'elle est toujours en **attente d'un projet de texte de réforme du décret 80**. Celui-ci avait été promis par le cabinet pour novembre dernier.

La CCOJ a été informée par Yamina Ghoul (COJ) sur l'évolution des discussions concernant le **décret emploi**.

Les notes de calcul de 2006 et 2007 ont été abordées.

Des incohérences et des fautes ont été à nouveau constatées. Différentes confédérations expriment les problèmes rencontrés à ce niveau par certaines de leurs OJ. Les critères des dépenses admissibles ne sont pas clairs et diffèrent d'une OJ à l'autre. La CCOJ décide de remettre sur pied le groupe de travail mis en place l'an dernier afin d'évaluer et d'étudier les différents problèmes constatés au sein des OJ. Yamina Ghoul (COJ) est chargée de réactiver ce groupe.

Bernard Mathieu (ICC) a fait un bref retour en séance sur la sous-commission formation dont il est le président. Il a expliqué que le **décret « Centres de vacances »** est rouvert par le CDH et le PS et que la sous-commission suivait ce travail avec attention. Il a notamment évoqué que les membres de la sous-commission avaient rencontré récemment Pascale Vaillant du service Jeunesse. Ensemble, ils ont fait un topo des modalités, des justifications... pour l'octroi des subventions au niveau des formations. Cette rencontre était également prévue en vue du prochain débat sur la circulaire qui fixe les critères concernant les dépenses admissibles lors des formations d'animateurs. Et peut-être envisager une révision de celle-ci... En effet, la sous-commission aimerait discuter d'un problème récurrent pour certaines OJ, et particulièrement les Mouvements de jeunesse: les frais de nourriture pendant les sessions de formation ne peuvent être subsidiés.

La CCOJ a été mise en place, suite au vote, en mai 2004, d'une modification du décret du 20 juin 1980 portant sur la reconnaissance et l'attribution de subsides aux OJ. Elle a siégé pour la première fois le 10 novembre 2005.

La CCOJ est dorénavant l'organe consultatif chargé de travailler sur les enjeux liés à la reconnaissance et au fonctionnement des organisations de jeunesse. Elle est également l'interlocuteur de la Ministre pour négocier et réformer le décret du 20 juin 1980.

Voir titre FES0J, ci-après.

Les notes de calcul sont les documents envoyés par l'administration après l'analyse des factures et autres pièces envoyées par chaque OJ pour justifier les subsides. Ces notes de calcul de subsides sont assez difficiles à comprendre.

Pascale Vaillant est la personne qui suit les dossiers administratifs de subvention des formations.

C'est notamment ce point qui posait problème : la lettre énonçait que les 200.000 euros étaient prévus pour la décentralisation des OJ et pas uniquement des Mouvements de Jeunesse)

L'assemblée a désiré de s'exprimer une nouvelle fois sur le **dossier « Politiques programmatiques »**. Outre la quantité de travail engendrée par la participation au groupe de travail mis en place pour l'analyse des différents dossiers, la CCOJ déplore le manque de projection financière et l'absence de définition d'allocations budgétaires par train et par programme. La CCMCJ et la CCOJ enverront un courrier pour demander une évaluation du dispositif.

Des membres de la CCOJ ont désiré revenir sur le courrier à destination du Ministre Tarabella. Ce courrier avait été rédigé en décembre dernier par Alain Maron, président. Il n'avait pas été envoyé car les différents membres de la CCOJ n'avaient pas réussi à se mettre d'accord sur son contenu. Il abordait l'annonce, par le Ministre, de l'augmentation du **budget « Jeunesse »** de 2,9 millions d'euros. Cette annonce avait été couplée d'un commentaire sur les nouveaux subsides prévus par les EGC (les Etats Généraux de la Culture) pour la décentralisation des Mouvements de jeunesse.

Dans son intervention, le Ministre évoquait aussi les montants alloués pour les infrastructures et la possibilité du secteur de se voir attribuer des emplois ACS en Région de Bruxelles-Capitale (comme le Ministre l'avait permis l'an dernier avec des APE en Région wallonne). La CCOJ a trouvé important de maintenir l'envoi de ce courrier en ôtant le paragraphe qui provoquait le désaccord. Elle pourra ainsi exprimer ses inquiétudes et demandes sur les autres sujets cruciaux abordés au sein de cette lettre.

L'asbl **« Solidarcité »** avait été reconnue l'an dernier comme OJ dans la catégorie « groupements ». Aujourd'hui, elle demande à être reconnue comme « service ». Brice Many (CJC), qui s'était occupé du dossier lors de leur reconnaissance, analysera la recevabilité et la faisabilité de leur nouvelle demande.

V.T.

FESJOJ-CESSOC : UNE NÉGOCIATION INSATISFAISANTE POUR LA JEUNESSE

Depuis 2006, nous parlons d'un nouveau décret pour l'emploi. Celui-ci était en gestation, on devrait dire en négociation depuis deux ans. Toutefois, pour bien s'y retrouver, il convient de distinguer trois moments. Cela permet de bien comprendre ce qui se passe aujourd'hui.

PREMIER MOMENT : LA NÉGOCIATION BUDGÉTAIRE.

En 2005-2006, le Gouvernement négocie avec les Organisations syndicales et les Fédérations d'Employeurs un renouvellement de ce qu'on a appelé les Accords du Non-Marchand.

Ce renouvellement doit conduire les salaires des travailleurs du secteur socio-culturel à 93,25 % des barèmes salariaux du secteur des hôpitaux. Pour cela, le Gouvernement octroie une enveloppe budgétaire de 20 millions d'euros pour notre secteur.

SECOND MOMENT : UN PREMIER MODÈLE DE DISTRIBUTION DE L'ENVELOPPE, LA FOURCHETTE-CADRE

Pour liquider l'enveloppe budgétaire, le Gouvernement et en particulier, la Ministre de la Culture, veut un nouveau décret. Son idée forte pour rédiger ce décret est l'idée de la fourchette-cadre. Une idée floue dans le concret. Retenons pour essayer de bien la comprendre qu'il s'agissait de reconnaître un certain nombre d'emplois dans les associations. Pour effectuer cette reconnaissance, on allait créer trois catégories (c'est l'idée du cadre) et reconnaître un certain nombre d'emplois par catégorie (c'est l'idée de la fourchette). Les deux idées associées ont donné naissance au concept de fourchette-cadre.

Cette hypothèse de travail se révélera très compliquée. Il y a autant de fourchettes-cadres possibles qu'il y a d'associations dans le secteur, c'est-à-dire des centaines. Finalement, le concept de fourchette-cadre est abandonné. Le décret repart à zéro.

Structure fédérative regroupant les Organisations de Jeunesse, les Fédérations de Centres de jeunes et des asbl actives dans le champ de l'accueil de l'enfance. La FESJOJ organise la représentation de ces associations dans leur dimension d'employeur au sein de la CESSOC (Confédération des Employeurs des Secteurs sportif et socioculturel) vis-à-vis du monde politique et des syndicats.

Les Accords du Non-Marchand sont des accords dans lesquels les trois parties citées s'engagent à augmenter progressivement les salaires des travailleurs dans le Non-Marchand. Le but est de porter les salaires des travailleurs au même niveau que ceux des travailleurs des hôpitaux. On vise aussi à ce que les travailleurs puissent plus facilement changer de travail et passer d'un secteur à un autre. C'est ce qu'on appelle la mobilité des travailleurs.

Ces 20 millions d'euros seront apportés en 3 ans. Grosso modo, 5 millions seront apportés en 2007, 7,5 millions s'ajouteront en 2008 et 7,5 millions s'ajouteront en 2009. Chaque apport doit permettre de financer une augmentation.

Le décret Emploi de 2003 organisait la liquidation des subventions à l'emploi négociées dans le cadre des accords du Non-Marchand de 2000. Les objectifs de ces accords de 2000 sont ceux énoncés ci-dessus. Les accords de 2006 viennent renforcer les accords de 2000.

TROISIÈME MOMENT : UN SECOND MODÈLE DE DISTRIBUTION DE L'ENVELOPPE, LE MODÈLE DES TYPES D'EMPLOI

●●● Ce second modèle est inspiré du décret Emploi de 2003.

Dans le décret de 2003, une distinction est opérée entre trois types de permanents :

Les permanents financés en direct par la Communauté Française, pour faire simple, on les appelle ; les permanents Communauté Française ;

Les permanents financés par les Régions pour compenser le non-financement par la Communauté Française, pour faire simple, on les appelle ; les permanents ex-FBLE

Les autres permanents qui sont financés soit directement par l'association, soit octroyés par le fonds Maribel, soit octroyés par la Région Wallonne (APE) ou Bruxelloise (ACS).

Sur base de cette distinction, le cabinet de la Ministre de la culture construit un décret qui finance très, très bien les permanents Communauté Française, assez bien les permanents ex-FBLE et quasiment plus les autres permanents. C'est ici que cela a posé problème.

En effet, la répartition des différents types de permanents va amener aux associations plus ou moins de subventions en fonction du nombre de permanents de chacune des catégories. Ainsi, les associations de petite taille et qui bénéficient d'un permanent Communauté Française peuvent même recevoir plus de subsides qu'elles ne seront obligées d'en dépenser pour leurs travailleurs. Dans le même temps, les associations de taille plus importante peuvent se retrouver dans une situation où elles ne reçoivent pas assez de subventions pour payer les salaires minimaux et être obligées de prendre cet argent ailleurs (sur les subventions, sur les cotisations ou ailleurs encore).

Gros problème. Gros problème que le CJC a relayé dès le début. Gros problème que la FESIJ a relayé depuis le début. Gros problème qui n'a pu être entendu.

Aujourd'hui, la FESIJ a refusé de marquer son accord sur le texte et a manifesté son intention de trouver une solution aux difficultés que lui pose le projet de décret. Elle a adressé un courrier aux Ministres de la Culture et de la Jeunesse, demandant que des solutions puissent être trouvées. Le Ministre de la Jeunesse a d'ores et déjà accepté un rendez-vous. Nous espérons qu'il pourra en ressortir des pistes de solution intéressantes.

B.M.

FONDS DE FORMATION DU SECTEUR SOCIOCULTUREL : NOUVELLE SÉLECTION DE PROJETS

Les travaux du fonds de formation du secteur, fonds GAR (pour Groupes A Risque) ont continué leur cours. Ainsi, au mois de février, 20 projets d'accompagnement d'équipe et 40 projets de formation sont passés sous les yeux du comité de gestion. Celui-ci a procédé à la sélection de ces projets. Nombre d'entre eux ont été jugés éligibles à la subvention. Cela signifie que de nombreuses organisations des secteurs socio-culturels vont bénéficier de cet apport et voir se développer les compétences de leurs travailleurs.

Signalons également que le fonds de formation continue de soutenir des formations courtes à travers une procédure de sélection simplifiée. En outre, le comité de gestion a lancé un catalogue de formation auquel les associations peuvent inscrire leurs travailleurs. Le bénéfice de ce système de catalogue est double. Il permet d'une part de simplifier les démarches administratives. D'autre part, il permet également de négocier les prix des formations avec les opérateurs sur base d'un volume de participants. Cela signifie qu'avec les mêmes moyens, le nombre de travailleurs bénéficiant de la formation devrait augmenter.

A vos Organisations de Jeunesse d'en profiter au mieux !

B.M.

COMMISSION WALLONIE-BRUXELLES : (DÉ)LIMITATIONS DES TRAVAUX

Le démarrage fut lent. Une réunion de 3 h pour déterminer la méthode de travail. Ensuite, les membres de la Commission Wallonie-Bruxelles ont entendu quatre économistes et professeurs d'universités. Ils ont également entendu quatre professeurs de droit constitutionnel.

Chaque année, ce fonds permet de subventionner des actions de formation déterminées sur base d'appels à projets. Les OJ peuvent donc profiter pleinement de ces moyens financiers pour développer la formation de leurs travailleurs, et en particulier les travailleurs faisant partie de groupes dits « à risque » tels que les travailleurs plus âgés ou moins qualifiés.

La Commission Wallonie-Bruxelles a été créée pour réfléchir à l'avenir des Francophones dans l'espace Wallonie-Bruxelles. Sa composition est mixte : 16 hommes et femmes issus des 4 partis représentés aux Parlements de la Communauté Française, de la Région Wallonne et de la Commission Communautaire Française d'une part, 16 représentants issus de la société civile, au rang desquelles, Brice Many, secrétaire général du CJC.

Nous reviendrons sur ces travaux de façon plus détaillée dans notre prochain numéro du Correspondance.

*L'enquête menée par la Communauté française en 2007 sur « la violence dans les relations amoureuses des jeunes » a montré l'importance de cette problématique dès le début de l'adolescence. Voir la synthèse de l'étude sur le site www.egalite.cfwb.be et dans la revue *Faits & Gestes* n° 23*

Ces outils de sensibilisation destinés aux jeunes et indirectement aux associations et acteurs de terrain, sont disponibles gratuitement auprès de la Direction de l'Égalité des Chances (egalite@cfwb.be) et ou du téléphone vert de la Communauté française 0800/20 000.

Quatre commissions ont été mises sur pied : une commission sur les matières économiques ; une commission sur les matières personnalisables ; une commission sur les matières culturelles ; une commission sur la recherche, l'enseignement et la formation.

Ces commissions se sont réunies un certain nombre de fois ces derniers mois. Elles ont remis en séance plénière un premier rapport intermédiaire le mardi 4 mars dernier. Il a ensuite été convenu d'une prochaine séance le 7 avril en plénière. Lors de cette prochaine réunion, la suite des travaux sera débattue et organisée.

B.M.

●● AIME SANS VIOLENCE

C'est le titre de la campagne de sensibilisation lancée par le gouvernement de la Communauté française et qui vise en particulier, les jeunes de 14 à 18 ans.

Cette campagne veut aider les jeunes à repérer les signes de violence dans leurs relations amoureuses, à déconstruire les mythes qui y sont liés et à saisir son ampleur et ses effets.

Fruit d'un travail collectif entre l'Administration, les acteurs de terrain et les politiques de différents secteurs, la campagne se décline autour de plusieurs outils : une affiche, une brochure petit format, un site Internet (www.aimesansviolence.be) permettant d'accéder à l'information relative à la question, de prendre connaissance de témoignages de filles et de garçons, d'obtenir des conseils pratiques et des relais directs vers des professionnels, etc.

Le rappeur Akro (chanteur de Starflam), ambassadeur de la campagne, a composé une chanson pour l'occasion.

M.P.

A votre service !

➔ Le 21 décembre dernier, j'ai été élue Présidente du CJEF (Conseil de la jeunesse francophone) par l'assemblée générale composée des Organisations de Jeunesse reconnues en Communauté française. Depuis cette date, j'ai donc la lourde tâche de représenter les intérêts des jeunes francophones, les vôtres !

Tout d'abord, faisons connaissance : j'ai 30 ans, je suis assistante sociale licenciée en sciences politiques et je travaille depuis 2000 pour une organisation de jeunesse syndicale : les Jeunes CSC. L'objet de ma candidature consistait avant tout dans la défense d'un projet avec des objectifs concrets. Dans la société actuelle, de nombreux discours et idées reçues circulent sur les jeunes, leur manière d'envisager l'avenir, ... mais très peu de place est laissée à l'écoute de leurs réalités quotidiennes, de leurs préoccupations et de leurs projets. Or, sur de nombreux sujets, des actions concrètes doivent être mises en place pour garantir un avenir aux jeunes d'aujourd'hui, et, à notre société de demain ! En tant qu'organisation consultative,



le CJEF doit faire remonter, auprès de nos décideurs, les réalités concrètes et les attentes des jeunes mais aussi développer des pistes pour trouver des alternatives où les jeunes s'y retrouvent. Il ne s'agit pas de « dénoncer pour dénoncer » mais pour faire avancer les débats et aboutir à des résultats.

La priorité est de développer des actions dans des domaines qui touchent les jeunes largement et quotidiennement. En effet, garantir un avenir attrayant pour les jeunes passe par des décisions politiques qui permettent à tous d'accéder à un enseignement de qualité, à un

emploi durable et de qualité une fois les études terminées, à un revenu et à un logement décent, à vivre dans un environnement sain, ... C'est en interpellant les différents niveaux de pouvoir sur base d'arguments représentatifs des réalités de tous les jeunes, réalistes, concrets et solides que le CJEF aura plus de chances d'être vraiment entendu et pris en compte. Les enjeux et l'ampleur de la tâche sont énormes mais nous avons tout à y gagner. Rendez-vous dans les semaines et les mois qui viennent !

➔ Claire Delobel



Le 21 décembre dernier, Claire Delobel a été élue à la présidence par l'assemblée générale du Conseil de la jeunesse francophone (CJEF). Ce conseil est l'instance consultative officielle des jeunes en Communauté française. Ainsi, le CJEF peut remettre un avis d'initiative ou à la demande du ministre de tutelle ou d'un autre acteur politique sur tout ce qui concerne de près ou de loin les jeunes en Belgique francophone.

Agée de 30 ans, Claire Delobel est assistante sociale et licenciée en sciences politiques. Depuis 2000, elle travaille pour les Jeunes CSC dont elle est devenue responsable nationale en 2005.

L'objet de sa candidature consistait avant tout dans la défense d'un projet avec des objectifs concrets. Dans la société actuelle, de nombreux discours, idées reçues, circulent sur les jeunes, leur manière d'envisager l'avenir, mais très peu de place est laissée à l'écoute de leurs réalités quotidiennes, de leurs préoccupations et de leurs projets. Or, sur de nombreux sujets, des actions concrètes doivent être mises en place pour garantir un avenir aux jeunes d'aujourd'hui et à la société de demain.

En tant qu'organisation consultative, le CJEF doit faire remonter, auprès des décideurs, les réalités concrètes et

les attentes des jeunes mais aussi développer des pistes pour trouver des alternatives où les jeunes se retrouvent.

Il ne s'agit pas de dénoncer pour dénoncer mais pour faire avancer les débats et aboutir à des résultats. La priorité est de développer des actions dans des domaines qui touchent les jeunes largement et quotidiennement. En effet, garantir un avenir attrayant pour les jeunes passe par des décisions politiques qui permettent à tous d'accéder à un enseignement de qualité, à un emploi durable et de qualité une fois les études terminées, à un revenu et à un logement décents, à une vie dans un environnement sain,...

«C'est en interpellant les différents niveaux de pouvoir sur base d'arguments représentatifs des réalités de tous les jeunes, réalistes, concrets et solides que le CJEF aura plus de chances d'être vraiment entendu et pris en compte. Les enjeux et l'ampleur de la tâche sont énormes mais nous avons tout à y gagner. Rendez-vous dans les semaines et les mois qui viennent» conclut Claire Delobel. ●

A Bali, du 3 au 14 décembre 2007, s'est tenue la Conférence de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques. A cette occasion, 180 pays étaient présents pour établir une feuille de route qui, à terme, définira le régime qui succédera à Kyoto, protocole qui expirera en 2012. Et parmi les milliers de participants, deux représentantes du Conseil de la Jeunesse...

Après un très long voyage, nous voici enfin à Bali, prêtes à collaborer avec les 200 autres jeunes des quatre coins du monde pour tenter d'influencer les négociations. Novices en la matière, nous avons surtout été frappées par le degré d'orga-

nisation et de mobilisation de la jeunesse mais également déçues de constater la très faible présence africaine et latino-américaine. Pour pallier ce manque de représentation, un groupe de travail s'est penché sur la question de l'établissement d'un réseau international désormais appelé l'« International Youth Climate Movement » (Mouvement International de la Jeunesse pour le Climat). Nous essayons d'ailleurs actuellement de le faire reconnaître par le Secrétariat de la Convention.

En outre, nous avons eu la chance de suivre toutes les deux de près l'avancement des négociations en participant notamment chaque matin à la réunion de la

délégation belge. En effet, on peut compter sur les doigts de la main les pays qui accordent ce privilège à la jeunesse. Sans doute parce que le potentiel des jeunes, on a pu s'en rendre compte à plusieurs reprises tout au long de la conférence, n'est

que très rarement estimé à sa juste valeur. Cependant, ne vous méprenez pas, le bilan reste très positif !

Il est vrai qu'on critique souvent l'absence de résultats concrets lors de ces conférences internationales. Toutefois, lorsque



l'on se retrouve au cœur des négociations, on porte un tout autre regard sur la situation. Obtenir un consensus de la part de pays aux intérêts différents relève parfois du parcours du combattant. Nous sommes en tout cas ravies d'avoir été choisies pour représenter la jeunesse d'expression française, nous espérons avoir été à la hauteur de la tâche qui nous avait été confiée et souhaitons au plus grand nombre de vivre une expérience aussi instructive et riche en rencontres.

→ Charlotte François et Anne Bocquet, représentantes du CJEF à la Convention

<http://cjefabali.blog4ever.com>



1957 Naît à Etterbeek.
1981 Son diplôme d'éducateur le conduit dans une institution psychiatrique pour mineurs.
1991 Passage chez Médésins sans titres, comme locusticien.
1992 Prods les rénes de SOS Jeunes, pour un an. Il y restera 16 ans...
2000 Publie le livre « Les Apaches des Parings ».
2003 Vice-président du Conseil consultatif de l'aide à la jeunesse.

Le patron de SOS Jeunes succède à Claude Lelièvre. Un homme de terrain comme délégué aux Droits de l'enfant.

Philippe Berkenbaum

Depuis deux jours, son vélo est en rade - « un problème de carion ». Comme un avant-goût de ce à quoi cet inconditionnel du deux-roues devra s'habituer : il a désormais droit à un chauffeur. Pour quelqu'un qui a voué 30 ans de sa vie aux jeunes

« C'est un homme de terrain... »
 Le choix pour succéder à Claude Lelièvre comme délégué général aux droits de l'enfant (DGDE).
 « C'est une lourde succession. En quinze ans, Claude a très bien installé la fonction. Mais je ne me laisserai pas pousser la moustache, plaisez. Surtout, il faut continuer à défendre ce jeune homme grisonnant de 51 ans, marquant sa différence avec son illustre prédécesseur. J'ai toujours trouvé que l'institution gérait surtout des situations individuelles : maillonnage, séparation... Je compte travailler en deuxième ligne sur les dossiers individuels en m'appuyant mieux sur les réseaux sociaux, et axer plus mon mandat sur

vaste réseau sur lequel il s'appuie pour faire avancer ses idées », témoigne Madeleine Guyot, directrice de Samaritaine, une association qu'il préside. Difficile de lui trouver des détracteurs... « Il est trop aimé, cet homme-là », sourit un journaliste spécialisé dans les sujets sociaux. Même Françoise Bertiaux, chef de file de l'opposition MR, lui reconnaît d'incontestables « qualités et aptitudes professionnelles », bien qu'il ne fit pas son favori. « Je m'inquiète de l'enfermer dans une cage de priorité, la question des inégalités scolaires, un sujet déjà défendu avec tant de zèle et de dégoûts par Arena, dont il paraît fort proche idéologiquement. Alors qu'il y a tant d'autres priorités : l'accueil des enfants, la violence des jeunes, la maltraitance... »

Designé vendredi (entrée en fonction le 15 avril), Bernard Devos a été préféré au délégué intérimaire Stephan Durlaux, à l'avocat spécialisé dans le droit des jeunes Amary de Terwingne et à Nicole Roland, de l'Office de la naissance et de l'enfance (ONE), trois candidats « de grande qualité », dit-il, qui restaient en lice. Pour Marie Arena, il « était le candidat le mieux outillé pour être un délégué dynamique, indépendant, doté d'une grande expérience de terrain ».

Le nouveau délégué préside toujours aux destinées de plusieurs associations, pour lesquelles il n'a jamais hésité à payer de sa personne. Le réalisateur érèbèen Manu Bonnamy se souvient, ému, de l'époque où il tira le scénario de son film *Babylove* de sa rencontre avec Bernard Devos. Fin des années 80, ce dernier avait fondé une association portant ce nom avec laquelle il emmenait de jeu-

nes délinquants « marcher dans le désert ou gravir des montagnes, les poussant à se dépasser pour retrouver la fierté d'eux-mêmes ». « Sa force est celle d'un rêveur, opine une collaboratrice. Mais pas un doux rêveur ; un rêveur pratique et concret, qui monte au créneau et diffuse sa passion ». Carlos Crespo, ancien président du Conseil de la jeunesse, se réjouit de la nomination d'un homme « très volontariste, qui porte une parole lisible et cohérente et donne surtout, par rapport au discours sécuritaire ambiant, une autre image des jeunes en défendant une approche participative de la jeunesse » dans les dossiers qui les concernent. C'est son dada. Il compte même organiser périodi-

« Sa force est celle d'un rêveur. Mais pas un doux rêveur : un rêveur concret, qui monte au créneau et diffuse sa passion »

quement des « États généraux de la jeunesse » pour en prendre le pouls et proposer des solutions aux problèmes qu'ils soulèvent. Voilà qui ne peut que réjouir Claude Lelièvre. « Comme moi, Bernard vient du secteur de l'aide à la jeunesse. Mais le DGDE s'occupe de tous les problèmes concernant les enfants, il faudra qu'il s'ouvre à d'autres réalités. Je sais qu'il a la personnalité nécessaire », Marie Arena attend qu'il apporte « un nouveau souffle » à l'institution. Vendredi

soir, après une journée marathon, ce père de deux fillettes n'aspire qu'à le reprendre, son souffle. Et à rejoindre en famille la caravane qu'il a aménagée près de Damme, à cinq kilomètres du littoral. « Là où un canot s'est perdu », chantait Breil. Son petit coin de paradis ■

UNE KYRIELLE de nominations en vue à la Communauté française. Où le PS verrouille ses positions.

C'est un rocambolesque jeu de chaises musicales qui se trame dans les coulisses de la Communauté française, où l'on attend des nominations en pagaille à tous les étages, dans les prochaines semaines. Dans un parfum de fin de règne au sommet de l'appareil du PS et en vue des élections régionales de 2009, le parti d'Elio Di Rupo redistribue les cartes et cadenasse un maximum de postes clés au sein de l'administration.

La procédure qui doit conduire au remplacement du secrétaire général de la Communauté française, Henry Ingberg, décédé en octobre dernier, est bel et bien sur les rails. Mardi dernier a eu lieu la première épreuve du concours, organisée par le Selor. Une épreuve écrite, anonyme et éliminatoire. Selon nos informations, cinq candidats s'y sont présentés, parmi lesquels Frédéric Delcor, président de l'IEV, le centre d'études du PS.

Les candidats qui survivront à ce premier couperet se présenteront à une seconde épreuve, orale, dans le courant du mois de mars. Le Selor retiendra un maximum de trois candidats, qui constitueront la « short list » sur

laquelle le gouvernement Arena devra désigner un successeur à Henry Ingberg. « Si Frédéric Delcor figure dans cette liste proposée au gouvernement par le Selor, l'affaire est pliée et il sera sans suspense le futur secrétaire général », pronostique laconiquement l'une de nos sources.

Gaëtan Servais à la Culture

Mais les grandes manœuvres au sein de l'administration ne font que commencer. Outre le nouveau délégué général aux droits de l'Enfant, Bernard De Vos, l'exécutif francophone a nommé, vendredi, Michel Poulleur à la tête de l'Etnic, un organisme d'intérêt public en charge de l'informatique et qui a le rang d'administrateur général. Une informatique communautaire qui joue un rôle stratégique : elle calcule les salaires des profs. Il était déjà dirigeant faisant fonction depuis trois ans.

Dans les semaines qui viennent, le gouvernement francophone devrait procéder à d'autres nominations au sommet de l'administration. Sur les cinq postes d'administrateurs généraux qui se trouvent, dans l'organigramme, juste en dessous du pos-

te de secrétaire général, quatre sont à pourvoir. Seul l'Enseignement, dont le patron est Jean-Pierre Hubin, qui assure le rôle de secrétaire général intérimaire, n'est pas remis en jeu.

Le poste d'administrateur général de la Culture et de l'informatique ne devrait pas échapper à Gaëtan Servais, ex-directeur de cabinet de la ministre-présidente de la Communauté française, Marie Arena (PS). Il est également l'un des organisateurs des Ardentes, le festival rock liégeois. Il est le seul candidat encore en lice. Quant au poste d'administrateur général des Infrastructures, il irait à Léon Zaks, l'actuel directeur du Budget et des Affaires générales. Resteront à désigner les administrateurs généraux pour le Personnel de l'enseignement et l'Aide à la jeunesse.

Enfin, il nous revient que le gouvernement de la Communauté française devrait nommer **Benoît Parmentier** administrateur général de l'ONE. Ce serait le seul poste empoché par le CDH dans cette rafale de nominations PS. ■ **ALAIN JENNOTTE**

À mesure que le secteur associatif se professionnalise, la rhétorique de la gouvernance et de l'efficacité s'y impose progressivement. En témoignent notamment l'émergence de nombreux débats relatifs à la question de l'évaluation, mais aussi plusieurs initiatives récentes en matière de gouvernance interne des associations et de clarification des rapports entre celles-ci et les pouvoirs subsidiaires.

Issus notamment des scandales carolos dans lesquels l'opacité des asbl paracommunales a joué un rôle important, ou encore de l'affaire Dumortier (du nom de l'ex-directeur du Botanique), ces projets publics visent à augmenter la transparence de l'affectation des fonds alloués aux associations.

Charte de bonne gouvernance

C'est notamment le cas du projet de Charte de bonne gouvernance en cours d'élaboration à la Communauté française. Ayant été soumis à de fortes critiques, notamment de la part du Conseil supérieur de l'Éducation permanente, le texte devrait être retravaillé d'ici à avril 2008. Il a cependant déjà été envoyé, dès le mois de juillet 2007, aux associations bénéficiant d'un contrat-programme ou d'une convention avec la Communauté française. Si la lettre de l'administration qui accompagnait la Charte précisait que l'adhésion était actuellement proposée sur une base volontaire, elle mentionnait toutefois la volonté que l'obligation de respecter la Charte fasse, à terme, « l'objet d'une disposition expresse dans les nouveaux contrats programmes et conventions ».

Cette tentative avait d'ailleurs provoqué une réponse très ferme de la Fédération des employeurs du secteur de l'Éducation permanente et de la Formation des adultes (Fesefa), qui a conseillé à ses membres de ne pas signer la Charte. Dans une lettre à Fadila Laanan, ministre de la Culture et de l'Éducation permanente (PS), elle a dit sa consternation face à ce qui s'apparente, selon elle, à des « tracas-

series administratives » supplémentaires. Selon la fédération, le suivi des prescrits légaux est largement suffisant pour prévenir les indélicatesses qui sont à l'origine de cette volonté de contrôle accru...

Constatant en outre que « cette charte fait suite à la découverte de problèmes de gestion dans des structures organisées par le gouvernement ou ses services », elle en conteste d'autant plus la pertinence pour les vraies associations. On ajoutera que ce projet de charte risque également d'avoir des effets collatéraux négatifs sur le lent accouchement du Pacte associatif, dont un des objectifs premiers est de rétablir un climat de confiance entre société civile organisée et pouvoirs publics.

Dans le privé également

Outre ces initiatives publiques, on assiste à l'apparition de structures privées se donnant des buts semblables. Il en va ainsi de l'Isca, l'Institut supérieur de contrôle et d'audit de la gouvernance du non-marchand, qui vient d'être créé, et dont on peut trouver les statuts dans les annexes du *Moniteur* du 16 octobre 2007. Fondé par Denis Stokkink (président du « think tank » Pour la solidarité, et coordinateur du certificat en management associatif de l'ULB), Philippe Smits (président de l'EPFC, Enseignement de promotion et de formation continue de l'ULB, et ex-député régional bruxellois MR) et Christophe Boeraeve (avocat spécialisé dans le droit associatif), l'Isca se donne pas moins de douze objectifs, dont on retiendra, entre autres ceux-ci : « Procéder à une évaluation complète de la bonne gouvernance des personnes morales du non-marchand et ce, au-delà de la simple consultation des comptes déposés selon les prescrits de la loi de 1921 améliorée » ; « Procéder à des audits de contrôle de la bonne gouvernance de manière préventive ou *a posteriori*, à la demande d'un pouvoir public amené à procurer subsides, dérogations ou aides en nature à une personne morale du non-marchand » ; « Effectuer des contrôles *a priori* avec voca-

tion de rendre compte, très précisément, aux pouvoirs publics d'un état de la situation de la bonne gouvernance et donc des chances raisonnables de réussite du projet à soutenir » ; « Réaliser des contrôles *a posteriori* ayant vocation de rendre compte, très précisément, aux pouvoirs publics d'un état réel des résultats obtenus après l'obtention des subventions, d'aides ou de dérogations. Proposer et expliciter solutions ou remèdes aux manquements constatés ».

Outre cette fonction de contrôle, l'asbl se donne également des missions en matière de formation à la gestion dans le secteur non marchand : « Coordonner les programmes de formation du non-marchand, leurs plans pédagogiques et les certifications » ; « Représenter l'instance de coordination des formations destinées aux secteurs du non-marchand afin de permettre aux travailleurs du secteur [...] d'organiser dans le temps, tant leur formation que leur formation continue » ; « Proposer et organiser un certificat de capacité de gestion dont le contenu et l'obligation d'obtention variera selon la taille des associations » ; « proposer et valider les méthodes d'évaluation des connaissances en droit, comptabilité, fiscalité, management, gestion des ressources humaines et marketing social des responsables d'associations leur permettant d'assumer des responsabilités et ce, sans prendre des risques démesurés tant par rapport à eux-mêmes que par rapport aux personnes morales à gérer et à diriger ».

Ces objectifs, à la fois précis et ambitieux, pourraient laisser penser que l'Isca a reçu des garanties politiques quant au rôle qu'il pourrait jouer dans une nouvelle architecture de contrôle et de professionnalisation du secteur. Selon son cofondateur, Philippe Smits, il n'en est rien : « Rien n'est encore assuré du côté d'un soutien politique, même si nous nous apprêtons à aller voir les ministres-présidents de l'espace Wallonie-Bruxelles pour leur présenter le projet. » Et de préciser que l'Isca « ne veut surtout pas apparaître comme l'émanation d'un quelconque ministre, ni donner une impression illégitime de copinage. » Les différents cabinets consultés par *Alter Échos* confirment d'ailleurs cette version, et précisent ne pas avoir été au courant du projet, avant d'en être informés par Alter.

Selon Philippe Smits, le projet part d'un constat simple, celui qu'il n'y a pas de structure habilitée à faire des audits spécifiques pour le non-marchand. C'est donc sur le fond, et la constitution d'équipes solides, que l'Isca travaillerait actuellement, plutôt que sur un lobbying politique. Ces équipes avanceraient sur

trois jambes : des réviseurs pour l'aspect comptable et budgétaire, des avocats pour tous les aspects légaux, et des spécialistes de la gestion des ressources humaines, pour tout ce qui concerne la gestion d'équipe. Philippe Smits affirme d'ailleurs se positionner dans une logique de soutien autant que de contrôle : « C'est toute la différence qu'il y a entre un Robin des Bois bien organisé et Attila et ses Huns. »

Autre cofondateur de l'Isca, Christophe Boeraeve précise en outre qu'il ne s'agit en aucun cas, pour lui, de prendre un nouveau marché : « J'ai suffisamment de travail comme ça. » Sur le fond, il indique toutefois que s'il s'agit de consacrer 5 % des dépenses de subventions à contrôler l'affectation des 95 autres pour cent, la pratique sera sans doute rentable pour les pouvoirs publics.

En plus du contrôle, des outils d'aide

À rebours de ces volontés de renforcement de contrôle externe, qu'il soit public ou privé, il importe de préciser que des outils de soutien ont été développés par certains pouvoirs publics pour soutenir les efforts d'amélioration de la gouvernance interne des associations. Il en va ainsi d'un guide publié l'an dernier par la Cellule de contrôle et d'aide des associations de la Cocof (*Le contrôle interne dans les associations sans but lucratif, Guide de bonnes pratiques à l'usage des associations*¹). Rédigé par la firme de consultance PricewaterhouseCoopers, il s'adresse aux dirigeants et administrateurs des asbl en leur exposant les risques habituels, en matière financière et opérationnelle, de conformité aux lois et réglementations, de fiabilité des comptes. Rien de tel n'existe pour le moment du côté de la Communauté française où les signes semblent donc plutôt pointer vers une volonté de renforcement du contrôle externe.

1. Fesefa, rue de la Tulipe, 13 à 1050 Bruxelles – tél. : 02 502 46 73 – fax : 02 502 64 77 – courriel : secretariat@fesefa.be – site : <http://www.fesefa.be>

2. Le guide est téléchargeable sur le site de la Cocof : <http://www.cocof.irisnet.be/site/common/filesmanager/vade/guideassoc2>

LA MINISTRE FADILA LAANAN rencontrait jeudi dernier les représentants des centres culturels qui souhaitent signifier leur inquiétude face au financement futur de leurs structures. Le problème de financement portait sur trois points, et en premier lieu sur un moratoire concernant la "montée de catégories" des centres culturels, décision qui contribuait à réduire voire bloquer les marges de manœuvre des structures. Elles craignaient également de voir apparaître dans le budget qui leur était alloué la part des aides que la Communauté française avait déjà accordée dans le cadre des "Accords non marchands" et qui permettent la nécessaire valorisation des salaires du personnel culturel. Les centres, dont la ministre a rappelé le rôle pivot dans sa politique d'action culturelle, ont été rassurés sur ces deux points. La ministre a d'abord souhaité insister sur l'importance des aides pour la valorisation du salariat du secteur culturel. "Pour ce qui concerne le moratoire sur les montées de catégories, la ministre a admis que d'autres pistes seraient étudiées. Elle sollicitera l'aide de la "3C" (Commission des centres culturels) à ce sujet", précisent les représentants des centres culturels. Si ces derniers ont le sentiment d'avoir été entendus par la ministre, un dernier point demeure épineux et concerne le maintien de dispositifs particuliers, tels que les "contrats de pays" ou les "contrats culture". "Compte tenu des moyens budgétaires disponibles, la ministre a prévu une hausse de crédits affectés aux centres culturels, dont 1,3 million en subsides de fonctionnement", indique le cabinet de la ministre, un budget qui laisse quelques craintes aux structures culturelles. Une rencontre sur ce sujet est prévue dans un mois dans un réel climat de dialogue. (A.V.)

DU CÔTÉ DES ORGANISATIONS

● Appel aux OJ !	33
● GE CBTJ : stage de création artistique	34
● JOC : Ex-Pression !	34
● Nouvelles des guides	35
● Nouvelles des Jeunes CSC	35
● Revue de presse :	37
<i>Les jeunes au travail</i>	37
<i>La formation, souci des jeunes et des aînés</i>	39
<i>Quelles démarches effectuer à la fin des études ?</i>	40
<i>Jobs d'étudiants : comment ça marche ?</i>	41
<i>Un nouveau visage de la JOC</i>	42
<i>L'engagement des jeunes, la participation et la transmission des valeurs</i>	43

Appel aux OJ !

Pour que vive cette rubrique, nous avons besoin de vous. Une annonce, un compte-rendu d'activités, un sujet qui vous tient à cœur et que vous souhaitez partager ? C'est avec plaisir que nous les publierons dans le CORRESPONDANCE.

Il en va de même pour les articles de presse qui parlent de vous.

Merci de les envoyer par la poste ou à l'adresse électronique suivante : correspondance@cjc.be

GE CBTJ : STAGE DE CRÉATION ARTISTIQUE RÉSIDENTIEL À HAN-SUR-LESSE POUR LES JEUNES DE 8 À 12 ANS.

Pour la première fois, nous organisons deux stages de créations artistiques avec Doro, prof de l'Académie des Beaux-arts qui vient se mettre au vert pour les enfants : peindre, dessiner d'après modèle, coller, couper, déchirer, coudre, tisser, travailler en deux dimensions ou en volume, aborder la figuration et l'abstraction, la couleur et le noir et blanc,...

Dates :

- du 31 mars au 04 avril 2008

- du 14 au 18 juillet 2008

Arrivée le lundi à 9h, retour le vendredi à 17h.

Prix : 220 €, comprenant l'hébergement en pension complète au gîte d'étape de Han-sur-Lesse, l'encadrement, le matériel et les animations.

Renseignements et réservation (indispensable !!)

084/ 37 74 41

g.han@skynet.be

www.gitesdetape.be/han

JOC : EX-PRESSION !

Les 25, 26 et 27 avril 2008, la JOC de Wallonie et de Bruxelles s'embarquera pour un long week-end sous le signe de la créativité et de l'expression artistique.

Elle prendra ses quartiers au gîte des Clématites. Le week-end s'annonce au vert puisque le lieu d'accueil se situe dans un écrin de nature au cœur de l'Ardenne, entre Vielsalm et la Baraque de Fraiture.

Le programme du séjour devrait permettre aux Jocistes de vivre en immersion dans l'univers de l'atelier artistique qu'ils ont choisi.

Voici les ateliers proposés :

rap-slam-écriture studio ; théâtre-costume-maquillage ; danse hip-hop ; chant-écriture ; photo-roman-journal ; récupération-sculpture ; graphisme-gravure-fabrication de papier ; empreinte-peinture-graff ; radio-montage-interview ; vidéo.

Les jeunes seront interpellés en permanence par le fil rouge qui est l'identité. Ils auront le loisir, le divertissement et l'engagement de canaliser ce qu'ils ont à exprimer par le biais de techniques et de moyens développés dans leur atelier.

Les animateurs de l'atelier, eux, veilleront à garder et à faire en sorte que chacun ait ses traces particulières, originales au cœur du thème qui signera ce long week-end.

L'identité, c'est ce que l'on croit être, c'est ce à qui ou quoi nous voudrions ressembler, c'est tout ce qui fait que l'on est soi, son physique, ses idées, ses opinions, ses croyances, son mode de vie, ... C'est aussi sa façon de voir le monde, c'est tout ce qui nous définit dans ce que nous sommes vus par nous-mêmes. Que serions-nous les uns pour les autres avec un masque, avec un langage dessiné plutôt que parlé, que serions-nous si nous étions un animal, un végétal, un objet ? Et si en s'amusant à être soi par les moyens d'expression, nous découvrons encore celui ou celle que nous sommes ou ne sommes pas ?

Un programme qui va concentrer le potentiel créatif et les aptitudes techniques de chacun et qui va permettre aussi des moments de pause et de divertissements divers.

Le week-end s'achèvera sur le « temps forts » où nous rassemblerons toutes les créations en un ensemble harmonieux.

Lorena Gulino
Détachée pédagogique

NOUVELLES DES GUIDES

Les Mouvements de Jeunesse au Salon des Mandataires

Le Salon des Mandataires communaux s'est déroulé les 14 et 15 février à Marche-en-Famenne. Il attire chaque année de nombreux échevins et bourgmestres et de nombreuses entreprises et ASBL actives dans le domaine public.

Les Scouts et Guides pluralistes, Les Scouts, la Fédération Nationale des Patros et les Guides Catholiques de Belgique tenaient un stand commun, tout comme l'année passée. Durant ces deux jours, ils ont tenté de sensibiliser les pouvoirs publics à la problématique des Mouvements de jeunesse.

Prêts de locaux, subsides, gratuité des transports... Il existe une multitude de façons d'aider les Mouvements de jeunesse, qui ont été transmises aux mandataires!

Mais cette année était particulièrement centrée sur la charte de camp. Il s'agit de la charte mise sur pied par le Ministre Philippe Courard pour les communes qui accueillent des camps durant l'été. Un succès en 2007, cette initiative sera relancée en 2008.

Ce salon était très riche en échanges divers et en partages de points de vue entre les fédérations.

L'année prochaine, c'est sûr, les Mouvements de jeunesse seront encore de la partie!

200 responsables d'unités à Mozet!

Le 27 janvier, 200 responsables de groupes locaux s'étaient donné rendez-vous au Domaine de Mozet pour la Journée CU. La journée a démarré sur des chapeaux de roue avec le lancement du thème d'année: les Jeux Olympiques. Les J.O. en Chine sont l'occasion de mettre l'accent dans les activités guides sur les dimensions de citoyenneté et de démocratie.

3 enjeux importants ont également été abordé lors de ce rassemblement :

La problématique des infrastructures : D'une part, de nombreux groupes de jeunes doivent se réunir dans des locaux insalubres, non adaptés à leurs besoins. D'autre part, certains n'ont tout simplement pas accès à des endroits pour leurs activités. Une situation inacceptable pour ces milliers de jeunes qui offrent une animation de qualité dans des conditions parfois difficiles!

Autre enjeu : Faire correspondre l'offre d'animation réalisée par des jeunes animateurs, souvent étudiants et qui s'engagent bénévolement à une société de plus en plus de consommation et à une réalité de plus en plus complexe des familles.

Les camps de mouvement de jeunesse durant l'été : Conscients que le risque zéro n'existe pas, que peuvent mettre en place les GCB en tant que Mouvement de jeunesse pour aider les jeunes à garantir une animation et un encadrement de qualité?

Pendant cette journée, les GCB ont pu également faire le point sur la problématique de financement par la Communauté française de la formation des animateurs bénévoles et du soutien à l'action décentralisée des Mouvements de jeunesse.

La presse était également présente et a relayé les revendications des Mouvements de Jeunesse notamment sur Canal C et dans l'édition de Vers l'Avenir.

NOUVELLES DES JEUNES CSC

Conseil National des Jeunes CSC et des ACV Jongeren le 26 janvier

Le Conseil National est une rencontre entre les Jeunes CSC et les ACV Jongeren, nos homologues du Nord du pays.

Les Jeunes CSC et ACV Jongeren ont toujours été sensibles et actifs dans les actions de solidarité internationale et cette année, notre rencontre s'est centrée sur le thème du «Travail Décent». En 2008, la campagne « travail décent » va être lancée en Belgique et partout dans le monde. Les jeunes sont particulièrement concernés par cette question: partout dans le monde ils sont le plus touchés par l'emploi précaire, les salaires les plus bas...

Ce comité national était l'occasion de réfléchir à la « dimension jeune » que nous pouvons apporter dans

la campagne que la CSC portera avec d'autres organisations. Nous avons ainsi pu échanger et partager nos préoccupations, définir notre vision sur le «travail décent», préciser des pistes pour notre plan de travail, participer au Forum Social Mondial Décentralisé.

Cette rencontre a réellement motivé tant les Jeunes CSC que les ACV Jongeren. D'autres échanges sont prévus pour se rencontrer encore d'avantage et construire ensemble des projets communs.

Pas si Job Tonic que ça!

La plan «Job Tonic» du gouvernement wallon s'adresse aux jeunes de moins de 25 ans et particulièrement à ceux qui n'ont pas leur diplôme de l'enseignement secondaire. Si la prise en charge et l'encadrement des jeunes dès leur entrée dans le monde du travail sont positifs, la manière dont ce plan est mis en œuvre inquiète les Jeunes CSC et les Jeunes FGTB qui ont adressé à la presse le communiqué suivant :

Si chaque acteur ne prend pas ses responsabilités, nous courrons droit à la catastrophe : augmentation du décrochage de certains jeunes de tout « circuit légal », augmentation des recours aux CPAS, du recours à la solidarité familiale (alors que les familles concernées vivent souvent déjà dans la précarité)...

Nos positions restent inchangées : d'une part, avoir une politique basée sur l'augmentation générale du nombre d'emplois disponibles et non sur l'activation des demandeurs d'emploi. Et d'autre part, organiser un premier contact dans un délai très court (3 mois) entre le demandeur d'emploi et le Forem. Nous soutenons les démarches prises sur ce dernier point. Dans la mise en œuvre de job tonic, nous constatons un phénomène d'absentéisme important.

La réponse à ce problème ne peut pas se résoudre par la sanction.

Une évaluation sérieuse et en partenariat avec les professionnels en contact régulier avec les jeunes demandeurs d'emploi (les organisations de jeunesse syndicales, notamment) doit être organisée de toute urgence afin de dégager des pistes d'actions bénéfiques pour tout le monde, tant le service de l'emploi que les jeunes eux-mêmes. Nous sommes donc prêts à rencontrer le Ministre de l'emploi ainsi que le responsable du Forem, afin d'envisager, de manière constructive, des pistes pour une relation plus harmonieuse entre les jeunes et le service de l'emploi mais aussi pour permettre à chacun de travailler avec des perspectives positives.

A l'occasion du colloque organisé à Gembloux le 27 février sur l'emploi des jeunes par le CESRW – Conseil Economique et Social de la Région Wallonne -, les Jeunes CSC et les Jeunes FGTB, ont sollicité le Ministre Marcourt et la Direction du Forem pour une rencontre.

Les Jeunes CSC participent activement à la campagne JO Propres

JO ! C'est une fois tous les quatre ans. A tous les amateurs du beau geste et de l'effort sportif, nous souhaitons sincèrement une très heureuse fête.

Mais les supporters doivent-ils tout supporter ? Doivent-ils accepter la soumission du sport et des valeurs de fair-play qu'il véhicule aux intérêts financiers très lucratifs des organisateurs des Jeux et de leurs sponsors de l'industrie des équipements de sport ? Les supporters doivent-ils supporter les violations des droits humains et des droits des travailleurs sur lesquelles se bâtit ce profit ?

A l'occasion des JO 2008, tous les projecteurs seront braqués sur Pékin. En Chine comme ailleurs, il est urgent que les travailleuses et les travailleurs puissent vivre décemment de leur travail et que leurs droits fondamentaux soient respectés, notamment celui de s'associer en syndicat.

Plus d'infos et adhésion en ligne à la Campagne sur www.jopropropres.be

Les Jeunes, l'emploi et le travail

Beaucoup d'idées reçues circulent sur la situation des jeunes dans l'emploi, leurs valeurs, leurs priorités, leur rapport aux institutions telles que le syndicat. Pour y voir clair et, surtout, faire remonter les points de vue des jeunes eux-mêmes, les Jeunes CSC et la Fondation Travail Université (FTU) ont mené l'enquête.

Il en ressort que la relation des jeunes au travail et à l'emploi est complexe et vécue de manière assez hétérogène. Des tendances lourdes en ressortent malgré tout : les questions de revenu et d'emploi doivent être traitées en profondeur si l'on veut éviter que la précarité s'accroisse plus chez les jeunes et gagne davantage les autres générations. Les attentes des jeunes par rapport au travail sont nombreuses. Elles doivent être considérées comme un atout pour assurer le développement de notre société. Les relations intergénérationnelles et l'engagement social des jeunes pourront se développer si une réelle place est donnée aux jeunes, que ce soit dans le milieu du travail mais aussi au niveau social, économique, culturel et politique.

Le rapport complet de cette enquête est disponible sur www.jeunes-csc.be et sur www.ftu-namur.org

La Fondation travail université et les Jeunes CSC ont interrogé mille jeunes salariés sur leur parcours et leurs priorités. Ils veulent un salaire correct, mais aussi le développement personnel et la reconnaissance.

Quelqu'un qui considère que le travail est important, sans en faire la pierre angulaire de sa vie. Qui préfère travailler, mais ne juge pas trop sévèrement ceux qui ne travaillent pas. Qui souhaite un salaire correct, mais pour qui le fric n'est pas la seule motivation, et qui attend que son job lui apporte développement personnel et reconnaissance. Voilà le portrait-robot du jeune travailleur en Belgique francophone, tel qu'il ressort de l'enquête menée par la Fondation travail université (FTU) en collaboration avec les Jeunes CSC.

Plus de mille jeunes travailleurs de moins de 30 ans actifs en Communauté française ont participé à cette enquête. «Ce travail nous permet d'aller au-delà d'idées reçues souvent bien ancrées», souligne Claire Delobel, responsable des Jeunes CSC. L'analyse des résultats permet notamment de voir qu'il est vraiment important de prendre des mesures pour favoriser l'emploi des jeunes. Dans le travail, la «génération zapping» serait contente de bénéficier de plus de stabilité dans l'emploi.

Le rôle du diplôme

Car si 63% des jeunes ont un travail, plus d'un tiers des salariés de moins de 30 ans ont un CDD (contrat à durée déterminée). On les retrouve surtout dans l'éducation et l'enseignement, moins dans l'industrie. Les jeunes femmes sont principalement concernées.

Les jeunes travailleurs sous CDD sont nettement plus jeunes que ceux sous CDI (contrat à durée indéterminée). Ceci est notamment lié au diplôme qui reste un atout dans la maîtrise de la trajectoire professionnelle. Les plus diplômés sont un peu plus favorisés, mais les différences sont modérées: 82% des diplômés du supérieur n'ont jamais connu le chômage ou l'ont connu durant moins de 6 mois, contre 72% des détenteurs d'un diplôme du secondaire supérieur et 77% des moins diplômés (primaire et secondaire inférieur).

L'instabilité professionnelle existe, mais elle est difficile à cerner: un jeune salarié sur deux a déjà changé d'employeur. Mais 48% disent l'avoir toujours fait volontairement. Il y a assez peu de différences entre ceux qui n'ont jamais changé d'employeurs et ceux qui en ont changé un nombre de fois limité (1 à 3). En revanche, la différenciation s'accroît quand les changements ont été plus nombreux; dans ce cas, l'enquête montre des trajectoires plus précaires et une reproduction sociale de l'insécurité professionnelle. «Les trajectoires façonnent et laissent des traces, elles ne sont pas neutres. Si la transition vers un emploi stable et/ou un travail satisfaisant est trop longue, ou si la précarité perdure, il est difficile de se réinventer une trajectoire après 30 ans, voire même avant», explique Patricia Vendramin, auteure de l'enquête.

Des revenus étriqués

«Les politiques publiques accentuent la tendance du marché du travail à précariser les jeunes, notamment via les aides à l'embauche qui ne soutiennent pas l'insertion durable», soulignent les Jeunes CSC. «De plus, les réductions de cotisations sociales pour les bas salaires sont insuffisantes et elles le resteront aussi longtemps que les salaires minima ne seront pas substantiellement augmentés.» En effet, le salaire moyen brut d'un débutant est de 1.700 euros. Difficile, avec cela, de

se loger, de se nourrir, de s'habiller, d'assurer sa mobilité... Rien d'étonnant, donc, à ce que nombre de jeunes travailleurs habitent encore chez leurs parents (voir encadré).

Si le salaire est important, les jeunes cherchent avant tout un travail où ils peuvent s'épanouir. Ils attachent une grande importance à l'environnement humain. Une large majorité d'entre eux (73%) considèrent que leurs collègues de plus de 50 ans peuvent leur apprendre quelque chose et 76% pensent que le mélange des âges favorise une bonne ambiance de travail.

Enfin, les jeunes ne sont ni égoïstes, ni aussi individualistes qu'on le dit. «L'engagement collectif ne dépérit pas, il se transforme. Les solidarités se structurent différemment», affirme l'auteure de l'enquête. Dans les années 1960, l'engagement se manifestait dans la critique de l'ordre établi. A présent, l'objectif est de trouver des repères, des moyens de se stabiliser. Même si la médiatisation des syndicats n'est généralement pas «sexy» (grèves, restructurations, conflits...), leur image auprès des jeunes est plutôt bonne. Ils perçoivent bien leur action dans le monde du travail, surtout dans la défense de l'emploi, mais moins dans des domaines comme la protection de l'environnement, la lutte contre l'extrême droite ou les effets néfastes de la mondialisation. ●

Renseignements: 02.246.32.17.

Vous habitez chez vos parents?

Qui sont les jeunes travailleurs? Parmi les salariés de moins de 30 ans qui ont participé à l'enquête de la Fondation travail université, il y avait 53% d'hommes et 47% de femmes. Ils ont un niveau de scolarité relativement élevé: 38% ont un diplôme de fin de secondaire, 31% du supérieur de type court (baccalauréat) et 14% du supérieur de type long (master).

Un répondant sur trois vit encore au domicile des parents; les autres ont une vie indépendante, en couple ou isolés. Et ce sont les jeunes hommes qui restent le plus longtemps sous le toit parental: 39% contre 30% des jeunes femmes. Elles sont aussi plus nombreuses à vivre en couple.

Près de la moitié des jeunes salariés ont un statut d'employé, près du tiers sont ouvriers. Les autres sont enseignants (7%), fonctionnaires (4%), cadres (3%). Parmi les 9% qui restent, la plupart sont en formation ou en apprentissage.

Enfin, 68% des jeunes salariés travaillent à temps plein et 14% à temps partiel; dans six cas sur dix, celui-ci n'est pas choisi mais subi.

L'égalité reste à conquérir

Les jeunes femmes sont plus diplômées que les hommes: 57% des femmes ont un diplôme de l'enseignement supérieur (court ou long) pour 33% des hommes. Mais les types de formation suivis sont très différents: 12% des femmes et 50% des hommes ont une formation technique ou artisanale, 15% des femmes et 5% des hommes une formation administrative, 26% des femmes et 13% des hommes une formation en sciences humaines et sociales.

Pourtant, sur le marché du travail, les jeunes femmes n'ont pas toujours les mêmes opportunités que les jeunes hommes. Majoritaires dans le secteur public et plus nombreuses à avoir un statut d'employée, les jeunes femmes se trouvent surtout dans des situations professionnelles plus précaires: 41% d'entre elles sont en CDD (contrat à durée déterminée) contre 33% des hommes. Elles sont également plus nombreuses à travailler à temps partiel: 20% des femmes contre 7% des hommes. Et, dans 64% des cas, ce n'est pas l'objet d'un choix.

Malgré cela, «les inégalités entre hommes et femmes n'apparaissent pas comme une problématique prioritaire pour les jeunes, qu'ils soient hommes ou femmes. Il s'agit d'un domaine où la cécité est persistante», note Patricia Vendramin, auteure de l'enquête. Une cécité que combattent inlassablement les Jeunes CSC et les Femmes CSC.



Les jeunes et les aînés ont un problème commun: ils souffrent d'une discordance entre formation et emploi. Ce constat, les Jeunes CSC et les pensionnés, prépensionnés et chômeurs âgés (PPCA) de la fédération de Namur-Dinant de la CSC l'ont formulé ensemble lors d'une journée de formation sur l'intergénérationnel.

Ce sujet est le thème de l'année sociale des PPCA. Ils ont entamé cette réflexion voici un an, lors de la préparation de leur Université de printemps 2007. Puis, lors d'une journée préparatoire, ils ont planché de manière très riche avec les jeunes sur les relations et la solidarité entre les générations.

Formation, problème crucial

Cela les a donc incités à continuer. Et, pour leur deuxième journée commune, ils ont notamment parlé de formation, une préoccupation essentielle de la CSC depuis très longtemps. Jeunes et aînés ont constaté que la formation est un problème crucial pour les uns et pour les autres: les aînés se voient souvent refuser l'accès à la formation, sous le (mauvais) prétexte qu'à leur âge, cela n'en vaut plus la peine. Quant aux jeunes, ils ont souvent une qualification trop peu élevée pour répondre aux exigences des offres d'emploi. De plus, au sortir de l'école, ils ne connaissent guère, voire pas du tout, les réalités de la vie professionnelle, et ils sont peu conscients de la nécessité d'une

solidarité entre les travailleurs. Enfin, ils ne connaissent guère les organisations et les mécanismes qui font vivre cette solidarité. Les jeunes et les aînés de la CSC ont donc décidé d'approfondir leurs connaissances en matière de sécurité sociale.

Pensions, un problème pour tous

Dans la foulée, ils se sont penchés sur l'histoire et les enjeux de la sécu avec Benoît Lemaire, permanent Ciep-Moc du Luxembourg. Ils ont ainsi déchiffré la privatisation progressive de certains domaines de la sécurité sociale. Et, avec elle, l'érosion de la redistribution et l'augmentation de la dualisation de notre société. Les aînés ont témoigné de cette mise à mal du système et expliqué pourquoi ils demandent avec force le renforcement du premier pilier des pensions (c'est-à-dire la pension légale qui repose précisément sur la répartition). Avec Vincent Gengler de l'Union chrétienne des pensionnés, ils ont ensuite analysé le mécanisme de la liaison au bien-être, et ses effets. Les montants des pensions sont faibles et le bien-être loin d'être atteint. En 20 ans, le pouvoir d'achat a diminué, même si le combat syndical a contribué à freiner cette tendance.

Jeunes et aînés sont repartis enrichis par ces échanges et bien décidés à poursuivre leur combat pour une solidarité renforcée. ●

Ch. P.



Tu voilà sur le marché de l'emploi. Jef te rappelle les grandes étapes à franchir à ce tournant de ton existence.

Elle varie de 9 mois à 1 an. Durant le stage d'attente et à certaines conditions, tu gardes le droit aux allocations familiales et tu restes couvert(e) par la mutuelle de tes parents.

1. S'inscrire comme demandeur/euse d'emploi au plus tôt !

Tu dois t'inscrire au FOREM (si tu résides en Région wallonne), à Actiris (anciennement Orbem, pour la Région de Bruxelles-Capitale) ou à l'ADG (Communauté germanophone). Ces 3 organismes sont les services publics régionaux de l'emploi. Cette inscription doit être effectuée avant le 1er juillet si tu as moins de 18 ans ou pour le 8 août si tu as plus de 18 ans. C'est à partir de ce moment que le stage d'attente commence. Durant cette période, tu n'as pas droit à des allocations de chômage si tu n'as pas d'emploi. Sa durée dépend de ton âge et des événements qui peuvent éventuellement le prolonger (travail étudiant, maladie...).

2. Rechercher un emploi

Dès ton inscription, tu dois entreprendre des démarches pour trouver un emploi. Ta recherche d'emploi sera contrôlée par le FOREM, Actiris ou l'ADG mais aussi par l'ONEM. Tu dois répondre obligatoirement à tous les courriers que tu reçois : convocation à une réunion ou entretien, proposition d'offre d'emploi... Si tu ne réponds pas, tu risques de devoir recommencer ton stage d'attente !

3. Tu trouves un emploi ?

Signale-le au FOREM, à Actiris ou à l'ADG. Les périodes de travail comptent dans le stage d'attente. Nous te conseillons aussi de garder toutes les traces de tes prestations éventuelles pendant le stage

d'attente (intérim, remplacement...). Tu dois aussi inscrire obligatoirement comme titulaire dans une mutuelle.

4. Droits et obligations pendant le stage d'attente

Tu gardes le droit aux allocations familiales pendant le stage d'attente si tu ne travailles pas ou si tu gagnes moins de 452,76 € bruts par mois. Tant que tu ne travailles pas, tu restes couvert(e) par la mutuelle de tes parents.

Du côté des obligations, il faut bien sûr être disponible pour le marché de l'emploi, et entreprendre des démarches pour trouver un emploi. Il faut par ailleurs demander à l'ONEM l'autorisation de suivre une formation.

Il existe des règles en matière de maladie, bénévolat, voyage à l'étranger, travail pour son propre compte... qu'il faut respecter.

Certains événements prolongent le stage d'attente :

périodes de maladie, travail étudiant durant les dernières vacances d'été. D'autres permettent de le réduire (travail étudiant pendant l'année scolaire) ou ne le prolongent pas (travail, maternité, certaines formations...).

5. A la fin du stage d'attente

Si tu n'as pas d'emploi à ce moment-là, tu dois te réinscrire au service de l'emploi (FOREM, Actiris, ADG) et t'inscrire en tant que titulaire auprès

→ Claire Delobel

Pour plus d'infos, consulte leforem.be, actiris.be, adg.be, jeunes-csc.be, jeunes-figtb.be, inforjeunes.be....



Jef vous a déjà informés sur le sujet dans un numéro précédent, mais comme vous serez plus de 300 000 à travailler cet été, nous estimons que c'est le moment opportun pour un petit rappel des règles générales...

La durée des contrats

Les étudiants peuvent travailler via deux systèmes :

- sous contrat(s) d'ouvrier ou d'employé « classique(s) » à durée déterminée ou indéterminée, au même titre que les autres travailleurs ;
- sous contrat(s) étudiant.

Pour ce type de contrat, il existe un système de réductions de cotisations sociales pour 2 périodes de 23 jours sur une année civile (23 jours pendant la période scolaire, 23 jours

pendant les vacances d'été). Si l'étudiant dépasse la durée des 23 jours pour l'une des deux périodes, il entre dans le régime « classique ».

Les impôts

Si la somme des revenus bruts gagnés par l'étudiant durant l'année civile est inférieure aux montants repris dans le tableau ci-dessous, il reste à charge de ses parents.

Dans ce calcul, la première tranche de 2 660 € de la pension alimentaire annuelle n'est pas prise en compte. Si la pension alimentaire est supérieure à ce montant, informe-toi auprès d'un service spécialisé.

Un étudiant paie des impôts si ses revenus bruts dépassent 7 580 €. Pour faire le

calcul des revenus bruts dans ce cas, il faut tenir compte de 80 % de la totalité de la pension alimentaire (le seuil des 2 660 € n'intervient plus).

Les allocations familiales

Les allocations familiales sont payées sans conditions particulières jusqu'au 31 août de l'année des 18 ans.

Si tu as entre 18 et 25 ans, tu reçois des allocations familiales si tu respectes les conditions concernant la fréquentation des cours et si tu travailles moins de 240 heures par trimestre. Pour juillet, août

et septembre, il n'y a pas de limite d'heures ni de revenus mais il faut avoir eu droit aux allocations le trimestre précédent.

Si tu as terminé tes études en juin 2007, tu ne peux dépasser la limite des 240 heures pour juillet, août et septembre, quel que soit le type de contrat.

→ Claire Delobel



Pour plus d'infos, consulte le site www.jobetudiant.be ou www.jeunes-figtb.be/rubrique94d9.html.

Situation familiale (déclaration d'impôt)	Plafond de revenus brut par an sans revenu d'un contrat étudiant	Plafond de revenus brut par an avec revenu d'un contrat étudiant
Couple marié ou cohabitants légaux	3 325 €	5 535 €
Parent isolé	4 800 €	7 010 €
Enfant handicapé d'un parent isolé	6 087 €	8 297 €

(Plafonds de revenus au 01/01/2007)

Depuis fin novembre, la JOC de Liège a une nouvelle responsable régionale. Camille SOYEUR, c'est son nom, remplace Luigi Mauti qui a été appelé à des responsabilités au niveau de la JOC nationale à Bruxelles. Regards a rencontré Camille pour faire connaissance.

Peux-tu te présenter en quelques mots ?

Je suis originaire de Thimister, une commune rurale près de Verviers. Je viens de terminer un graduat d'Assistante sociale à l'Esas à Liège. Mon parcours a été aussi marqué par les mouvements de jeunesse puisque je fréquente les "Patros" depuis l'âge de 6 ans. J'y ai été aussi animatrice pendant plusieurs années.

Qu'est-ce que cela t'a apporté ?

C'est une expérience très enrichissante qui m'a en fait donné le goût pour le social. J'y ai appris des valeurs simples comme la solidarité, le respect des autres et le sens des responsabilités. On apprend aussi à y vivre en groupe et à mettre sur pied des activités avec peu de choses, peu de moyens.

Qu'est-ce qui t'a poussé à t'investir à la JOC ?

J'ai toujours voulu travailler au contact des ados. Je crois que c'est un moment de notre vie où tout peut basculer, c'est un moment qui détermine un peu tout notre avenir. Je ne connaissais pas très bien le mouvement mais en me renseignant pour le poste je me suis rendue compte que les projets qui avaient été mis en place par la JOC et les valeurs qu'elle prône me correspondaient très bien. L'aspect militant du travail m'a, en fait, beaucoup attiré. Enfin, travailler avec un public qui est là parce qu'il en a envie et non parce qu'il est obligé est aussi plus motivant.



Que comptes-tu mettre en place en tant que responsable de la JOC ?

La priorité, c'est de relancer les groupes de base. Je voudrai créer de nouveaux groupes à partir de différents thèmes pour toucher plusieurs publics. À titre d'exemple, j'aimerais mettre sur pied un projet avec un groupe de graffeurs afin qu'ils valorisent leur travail de manière légale et surtout qu'ils puissent expliquer ce qu'ils font. Valoriser les gens, et surtout les jeunes, c'est extrêmement important. Je crois qu'au niveau social, c'est beaucoup plus efficace de travailler à partir des capacités des personnes que de leurs difficultés.

Par rapport à l'image qui est parfois véhiculée sur les jeunes, qu'est-ce qui t'énerve le plus ?

Ce qui m'énerve le plus, c'est tout le discours que l'on entend à propos des problèmes de délinquance qui ne tient pas compte du contexte social dans lequel ils surviennent. On investit de plus en plus dans l'aspect sécuritaire au détriment de la prévention alors que l'on sait que beaucoup de problèmes au niveau des ados sont véhiculés par la société dans son ensemble. Aujourd'hui, les jeunes ont surtout besoin d'être écoutés, entendus, compris.



Freezerie de la JOC : le retour du troc !

Depuis novembre 2007, la JOC de Liège organise tous les premiers dimanches de chaque mois de 14h à 17h une freezerie à la Maison Blanche à Glain (bus 88 au départ de la place St Lambert). Une démarche originale sur le principe du don et contre-don. On donne les vêtements, livres, objets qu'on en met, ne lit ou n'utilise plus et on prend ce que l'on veut !

Plus d'info : JOC/JOCE

Rue St Gilles 29
4000 Liège
04/232 61 78
jocliege@joc.be



Dans un ouvrage récent, les mouvements de jeunesse francophones font le bilan de leurs apports à la société¹. Au cœur de leur préoccupation, la question complexe de l'engagement. Les mouvements de jeunesse, en ce qui concerne cette problématique, renvoient en réalité à une triple question. Cela a été évoqué dans l'ouvrage cité, notamment par Jacques Defourny, l'engagement est indéniablement lié à la vie associative et aux mouvements de jeunesse en

particulier. Mais l'engagement fait également référence à la participation à un monde fait de valeurs, et à la transmission de celles-ci. Cela est d'autant plus important que l'on doit faire le constat d'une transformation accélérée de notre société au cours de ces dernières années : émergence de l'individualisme, fin de l'application de principes d'autorités supérieures, raccourcissement de la temporalité, redéfinition de la notion de collectivité à partir du concept de réseau. Ces réseaux, en particulier, réaffirment l'importance de la qualité des relations, laquelle prime désormais sur la position prescrite par une organisation structurelle. Avec pour conséquence une crise de la hiérarchie et de l'institution... C'est ainsi que, paradoxalement, de nombreuses enquêtes mettent en avant aujourd'hui l'importance des proches (la famille et les amis, en particulier), alors que par ailleurs, on assiste à une désaffiliation tant par rapport aux institutions que par rapport au politique². Empreints d'un certain anti-dogmatisme, d'un rejet de la logique d'autorité, et d'un sens pragmatique certain, les gens ne croient plus aux grandes idéologies mais entretiennent ce souci de pouvoir concrètement travailler avec d'autres, ensemble.

Parallèlement à ces résultats, d'autres enquêtes voient également émerger la question du sens³. Dans le cadre d'une mutation sociale telle que celle qui a été évoquée ci-dessus, il va de soi que les raisons qui président à l'engagement ont beaucoup changé elles aussi. Ainsi, les modes de régulation de l'engagement tel qu'il est vécu ne trouvent plus d'écho dans le modèle traditionnel de rapport à l'autorité. Par voie de conséquence, les conflits interpersonnels sont plus probléma-

¹ Mathieu B., Servais O., dir., *Scouts, Guides, patros. En marge ou en marche ?*, Luc Pire, Bruxelles. Le présent article est une version révisée du texte Servais O., « L'engagement des jeunes, la participation et la transmission des valeurs », publié dans cet ouvrage (pp. 159-164).

² Voir par exemple, Bawin-Legros, B., Voyé L., Dobbelaere K., Elchardus, M., *Belges toujours. Fidélité, stabilité et tolérance. Les valeurs des Belges en l'an 2000*, Bruxelles, De Boeck Université, 2000.

³ Delhez Ch., Servais O., « Où en sont religion et spiritualité », in *Revue Générale*, 2006, vol. 141, n°8-9, pp. 7-16.

tiques qu'auparavant : on a tendance à plus rapidement quitter un groupe dans lequel on éprouve des difficultés sur le plan relationnel, quitte à se réengager ailleurs, libre.

Difficultés à s'engager... quand-même !

Ce sentiment absolutisé de liberté constitue un obstacle à l'engagement dès lors que cet acte met de facto un frein à cette liberté. A cet égard, le temps dont tout le monde semble manquer, devient vite un capital important pour lequel des stratégies de conservation se mettent en place.

Un autre obstacle réside dans la multiplicité des enjeux, laquelle entraîne des hésitations, des difficultés à faire des choix clairs.

Par ailleurs, un engagement, par définition, est quelque chose de durable. Si tout change très vite, en raison de l'accélération de la temporalité, qu'on s'investit à un endroit puis qu'on change pour s'investir ailleurs, la notion même d'engagement est mise à mal et l'engagement est freiné, du fait du manque de continuité.

Par comparaison, on pourra aussi pointer le surinvestissement de certains, souvent les mêmes, qui peut être plutôt profitable ou plutôt destructeur.

Les raisons évoquées ci-dessus ne semblent cependant pas entamer l'ensemble des engagements en mouvements de jeunesse. En effet, les jeunes des mouvements sont encore nombreux - 100.000, parmi lesquels on dénombre pas moins de 18.000 jeunes adultes qui assurent l'encadrement. Il y a donc quand même des personnes qui, malgré ces changements, continuent à s'investir. Plusieurs raisons peuvent être épinglées à cet égard.

Celle qui ressort d'emblée découle du fait que la communauté locale - l'unité scout, l'unité guide ou le patro - est avant tout une aventure humaine où l'on peut développer des relations humaines.

Ensuite, en reprenant les contributions d'Alain Eraly et Jacques Defourny dans l'ouvrage évoqué plus haut, la seconde raison réside dans le sens et l'approche des questions de l'homme. Les mouvements de jeunesse sont effectivement soucieux de développer une réflexion sur la société, en tentant de mettre des mots sur les choses, mais aussi, apprennent à agir. Il s'agit donc de concevoir l'action des mouvements comme un action réflexive,

raisonnée, à partir de laquelle on va pouvoir tenter de penser ses agissements, au fur et à mesure que l'on élabore ensemble. Du reste, évidemment, les mouvements ne se sont pas totalement transformés : il continue d'y avoir un engagement par filiation naturelle, mais ce n'est vraisemblablement plus l'unique vecteur d'engagement, bien au contraire.

D'autres raisons, plus privées, s'enracinent dans les motivations des membres. A cet égard, le besoin de reconnaissance semble être de plus en plus profond. Qu'il s'agisse de reconnaissance sociale, de reconnaissance personnelle, de reconnaissance collective, cela semble être un élément important.

Animer avec des Valeurs

Au cœur des raisons d'engagement de presque 20.000 animateurs dans l'encadrement de quelques 80.000 jeunes, se trouve la question, on l'a dit, du sens : au nom de quoi ? Pour développer quoi ? Pour quel projet ? Derrière ces questions se trouve la dimension des valeurs, qui transcendent le tout.

La première valeur qui peut être véhiculée dans l'engagement, et c'est peut-être un peu paradoxal mais tellement manifeste, c'est l'engagement lui-même. Il semble en effet que l'engagement soit une valeur fondamentale des mouvements de jeunesse. On y retrouve en effet l'idéologie de l'engagement comme quelque chose de positif, dès lors qu'il est partagé.

La seconde valeur importante est le souci d'autrui. Ce souci comprend évidemment l'idée de faire attention à l'autre, mais également celle de cheminer avec l'autre, de progresser et de se développer ensemble. Il y a une intention de se responsabiliser soi-même et de se construire sur le plan identitaire, avec autrui et pour autrui.

L'expérience directe des choses apparaît également comme une valeur qui guide la découverte en mouvements de jeunesse. Cette valeur, très fédératrice, amène à préférer l'acquisition de nouvelles connaissances par l'action, le faire, plutôt que par la pensée ou l'étude de savoirs. A cet égard, le projet, par lequel l'expérience s'organise et peut être partagée, a un rôle central, au point de dépasser son strict statut de moyen pour devenir une quasi-valeur.

Evidemment, l'ensemble de ces relations sociales et l'ensemble de ces actions se développent dans un cadre où la gratuité est importante. Caractéristique du troisième pilier de l'économie – le secteur non-marchand, de l'associatif et des mouvements de jeunesse en particulier, la gratuité apparaît comme une valeur qui permet de garantir l'esprit des choses, en imbibant finalement l'ensemble des autres valeurs, pour leur donner naissance.

Enfin, on pourra également mentionner l'importance énorme de la progression dans les mouvements. Que cela soit sur le plan personnel, professionnel ou institutionnel, le changement est perçu comme un phénomène positif qui témoigne de la vitalité des mouvements.

Dès lors que ces valeurs sont vécues et pas uniquement dites, les mouvements développent des compétences qui semblent nécessaires pour s'insérer dans la société en devenant des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires. En premier lieu, on mettra en lumière les capacités relationnelles. Il s'agit évidemment de compétences de type savoir-être qui, bien que parfois marginalisées dans le système classique d'enseignement et d'éducation, n'en sont pas moins fondamentales : la capacité à comprendre l'autre en faisant preuve d'empathie, celle de pouvoir se dire sans blesser en étant assertif, la capacité à faire preuve d'une présence dynamique, à entreprendre et risquer... Ces attitudes s'avèrent plus que nécessaires, surtout quand on sait les dérives, politiques notamment, auxquelles peuvent conduire des difficultés relationnelles.

Les défis pour l'avenir

Les défis sont multiples pour le monde associatif, et ils sont importants.

Le premier de tous s'ancre véritablement dans la notion de citoyenneté. De l'avis des partenaires des mouvements tels que l'école, les parents, les autres associations, veiller à une véritable citoyenneté face aux mutations de la société nous semble être un des enjeux fondamentaux auxquels les mouvements de jeunesse vont avoir à répondre.

Le second défi, dont on peut saisir les grandes lignes dans le chapitre de l'ouvrage cité relatif à la cartographie des mouvements, porte sur le multiculturalisme. Nous sommes certes dans

des sociétés qui sont multiculturelles depuis longtemps, mais dans lesquelles la rencontre entre les cultures va probablement encore s'accroître. On se rend bien compte que il y a une difficulté au niveau des mouvements de jeunes à se situer dans cet environnement complexe et qui change rapidement. L'enjeu réside bien dans le développement d'un contact, d'une action, de projets qui peuvent faire le lien entre nos différentes cultures. A cet égard, un partenariat avec l'école et une complémentarité avec les autres associations qui travaillent déjà dans ce secteur s'imposent.

Le troisième défi s'inscrit dans la foulée des transformations fortes de nos sociétés : il s'agit de pouvoir véritablement définir la fonction sociétale des mouvements de jeunesse. En effet, aujourd'hui, la famille n'a plus le rôle qu'elle avait hier, l'école (de même que d'autres institutions) est en crise. En tant que lieux tiers, les mouvements de jeunesse doivent clarifier la fonction qui leur incombe dans ce nouveau contexte social. S'il est important que la réponse émane des mouvements eux-mêmes, il sera utile de pouvoir la renégocier avec leurs partenaires : l'école, les familles et le politique.

Un quatrième défi, qui n'est pas sans lien avec celui qui précède, réside dans le changement d'image des mouvements de jeunesse. On ne connaît que trop la caricature du scoutisme. Elle constitue véritablement un frein au développement et aux activités scout, guide et patro, et ce d'autant plus qu'elle correspond de moins en moins à la réalité. Ici, il s'agira d'opter pour un travail en partenariat avec les médias, desquels les mouvements de jeunesse ont parfois l'impression d'être pris pour cibles privilégiées.

Plusieurs pistes concrètes peuvent également être évoquées dans la foulée des défis qui précèdent. La première découle de la nécessité, pour les associations, de jouer un rôle (peut-être davantage que l'école, d'ailleurs) dans la relance d'une citoyenneté participative. A la fois tarte à la crème et constitutive d'un potentiel important, la proposition d'un service civil par le biais des mouvements de jeunesse pourrait faire l'objet de considérations plus approfondies.

La seconde, plus générale, porte sur la valorisation de l'engagement bénévole. Dans une société où la marchandisation devient une valeur de référence, où le « combien tu gagnes » et « qu'est-ce que j'y gagne » deviennent des questions critérielles, la reconnaissance sociale (et pas seulement à l'intérieur des mouvements) de la gratuité semble plus que jamais nécessaire. Il ne s'agit donc pas seulement de favoriser cet engagement par une reconnaissance verbalisée, mais bien par l'allocation de moyens, le soutien à la formation. Si on envisage le poids économique des mouvements de jeunesse tel qu'analysé par Jacques Defourny, les données parlent d'elle-même : il estime par exemple le travail bénévole total des mouvements de jeunesse à environ 11 millions d'heures/an ; ce qui équivaldrait, en volume, à 5.500 emplois temps pleins. Le bénévolat de ces 18.000 animateurs représenterait environ 200 millions d'Euros par an. Outre ces actions qui ont une valeur économique indéniable, il faudrait leur assurer une reconnaissance, certes moins comptable, mais toute aussi capitale.

Olivier Servais

Anthropologue, Professeur à l'Université catholique de Louvain.
Membre du Centre Avec.

► Bibliographie sommaire

Bawin-Legros, B., Voyer L., Dobbelaere K., Elchardus, M., *Belges toujours. Fidélité, stabilité et tolérance. Les valeurs des Belges en l'an 2000*, Bruxelles, De Boeck Université, 2000.

Christians L-L., Servais, O., dir. « Au delà du syncrétisme : le bricolage en débat », in *Social Compass*, 2005, Vol. 52, no. 3, pp. 275-336.

Delhez Ch., Servais O., « Où en sont religion et spiritualité », in *Revue Générale*, 2006, vol. 141, n°8-9, pp. 7-16.

Hervieu-Léger, Danièle, *Catholicisme, la fin d'un monde*. Bayard, Paris, 2003.

Mathieu B., Servais O., dir., *Scouts, Guides, patros. En marge ou en marche ?*, Luc Pire, Bruxelles, 2007.

Ormières J.-L., *L'Europe désenchantée. La fin de l'Europe chrétienne ? France, Belgique, Espagne, Italie, Portugal*. Fayard, 2005.



EPINGLÉ POUR VOUS

● Revue de presse :	48
<i>Institutionnel : le groupe Wallonie Bruxelles</i>	
- <i>Vite, un débat francophone</i>	48
<i>Campagne vêtements propres - Pour des J.O. plus propres</i>	49
<i>Enseignement - Comment agit la ségrégation scolaire</i>	50
<i>Jeunes et alcool - Interdiction de vente d'alcool aux mineurs ?</i>	51
<i>Emploi des jeunes - Pour des jeunes prêts à l'emploi</i>	52
<i>Religion : rencontre œcuménique en décembre 2008</i>	
- <i>Taizé à Bruxelles : c'est (bien) parti !</i>	54
<i>Dernière minute : jeunesse - trop d'argent pour les "foulards" ?</i>	55

.....

Cette revue de presse est constituée d'une sélection d'articles autour de thématiques qui concernent directement ou indirectement les organisations de jeunesse : l'enfance, les jeunes, l'aide à la jeunesse, la vie associative, la société multiculturelle, l'emploi dans le secteur non marchand, l'Eglise en société...

REPÈRES

Mi-politique, mi-société civile

Le Groupe Wallonie-Bruxelles, initié par la ministre-présidente Arena (PS), a pour tâche de réfléchir au projet que veulent se donner les francophones de Belgique. Comment améliorer l'efficacité des institutions ? Quelles sont les synergies à mettre en place ? Comment répondre aux inquiétudes suscitées par l'évolution de l'Etat fédéral ? Originalité: le Groupe est composé

partairement de 18 mandataires politiques et 18 personnalités issues de la "société civile" (sociale, économique, culturelle, environnementale, ...).
Les 18 politiques: Antoinette Spaak (MR) et Philippe Busquin (PS) (coprésidents). Pour le PS: Anne-Sylvie Mouzon, Isabelle Simonis, Christophe Collignon, Rudy Vervoort. Pour le MR: Françoise Schepmans, Richard Miller, Philippe Montéfi, Olivier Maingain. Pour le CDH: Anne-Marie Corbisier, Michel de Lamotte, André

du Bus de Warffelle, Denis Grimberghs. Pour Ecolo: Dominique Braeckman, Marcel Cheron, José Daras, Christos Doukheridis.
Les 18 non-politiques: Felipe Vankeirsbilck (CSC), Raymond Coumons (CSC), Philippe Van Muylder (FGTB), Jean-Claude Vandermeeren (FGTB), Jean-Claude Daoust (FEB), Claude Deseille (ancien de l'Union des entreprises de Bruxelles), Valérie Saretto (Union des Classes moyennes), J.-F. Champagne (Fédération

wallonne des agriculteurs), Bernard De Backer (Mutualités socialistes), Brice Mary (Conseil de la jeunesse catholique), Bernard Rindler (Université de Liège), M.-J. Simoen (FNRS), Nicole Del'cour (Association "Les Chantrelles"), Eliane Deproost (Centre d'action laïque), Alda Grecili-Colson (Mutualités chrétiennes), Alain Maskens (Manifesto), Dieudonné Kabongo (comédien), Jean-Yves Saliez (Inter-Environnement Wallonie). ■

- ▶ **Le Groupe Wallonie-Bruxelles doit fournir des résultats concrets pour début mars.**
- ▶ **Ses 4 groupes de travail se réunissent ces lundi et mardi.**
- ▶ **La présence, provisoire, de la "société civile" dans le débat est intéressante à double titre.**

A lors que les présidents de partis francophones tentent d'adopter une position commune en vue des négociations institutionnelles et que le groupe des 12 - et plus si affinités... - va débiter ses travaux, le Groupe Wallonie-Bruxelles se remet au travail. Si les observateurs sont partagés quant à l'utilité qu'aura cette instance lancée le 27 septembre par la ministre-Présidente francophone, ses deux

coprésidents, Antoinette Spaak (MR) et Philippe Busquin (PS), dans l'entretien qu'ils accordent à "La Libre" (lire page 4), se disent persuadés qu'elle aura un rôle à jouer pour définir l'avenir institutionnel des francophones de Belgique. Non pas dans la négociation fédérale proprement dite (ça, c'est l'affaire des présidents de parti), mais dans la réflexion sur un meilleur fonctionnement des institutions wallonnes, bruxelloises, de la Communauté française et de la périphérie bruxelloise.

A l'origine, le Groupe Wallonie-Bruxelles devait travailler à l'horizon 2009. Vu la tournure qu'ont prise les discussions fédérales, les francophones ont décidé d'accélérer le mouvement.

Ces lundi et mardi, se réunissent pour la première fois les quatre groupes de travail mis en place au sein du Groupe Wallonie-Bruxelles, suivant les quatre thèmes définis (socio-économique;

mobilité et environnement; matières personnalisables; culture; recherche et enseignement). Ces quatre sous-groupes, après débats et éventuelles auditions, devront faire rapport en séance plénière, le 4 mars prochain. Le rapport sera co-rédigé par un politique et un membre de la "société civile" (voir ci-dessus).

Entre-temps, la prochaine séance plénière aura lieu le 29 janvier. Après les économistes venus apporter, le 18 décembre, leur éclairage en matière de sécurité sociale, de transfert Nord-Sud ou de fiscalité (voir "La Libre" du 19/12), les 36 membres auront l'occasion d'entendre quatre constitutionnalistes.

M.Uyttendaele (ULB) abordera l'articulation des collectivités fédérées et la question de la sous-nationalité dans l'espace Wallonie-Bruxelles". M.Dumont (Saint-Louis) consacra son exposé à "l'exercice des compétences com-

munautaires à Bruxelles". M.Verdussen (UCL) se penchera sur "les frontières de l'espace Wallonie-Bruxelles et la protection des minorités". Enfin, M.Scholsem (ULG) se concentrera sur "les compétences fiscales et financières des collectivités de l'espace Wallonie-Bruxelles".

"C'était intéressant de les entendre lors notre réunion de préparation", confie Antoinette Spaak. Ils affichent une grande convergence d'opinion.

Les deux présidents soulignent également l'intérêt d'avoir associé au Groupe seize personnalités non-politiques. D'abord pour leur apport au débat. Mais aussi en tant que personnes relais auprès des citoyens. Philippe Busquin : "Quand les experts économistes ont abordé la sécurité sociale, un représentant des milieux patronaux est intervenu, répétant les clichés qu'on nous impose depuis des années du côté flamand : "Un malade

wallon coûte plus cher qu'un malade flamand". L'expert a répondu que c'était un cliché. C'était vrai il y a 20 ans, plus maintenant. Je pense donc que c'est très intéressant d'associer ces personnes qui sont des relais d'opinion dans la société civile. Il faut une fois pour toutes que les francophones arrêtent de nourrir eux-mêmes leurs propres complexes. C'est terrible. Nos médias aussi doivent contre-attaquer. Il faudrait quand même que nous ayons un certain militantisme médiatique."

Néanmoins, en temps voulu, les 18 non-politiques du Groupe se verront montrer la porte de sortie. "A un moment donné, affirme M^{me} Spaak, il faudra commencer à discuter entre politiques. Le rapport final du Groupe Wallonie-Bruxelles sera évidemment un rapport politique."

L. G.

Web: www.groupe-wallonie-bruxelles.be

Quatre mois de salaire, c'est ce que devrait déboursier une travailleuse produisant des chaussures Adidas en Chine pour participer à la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Pékin, en travaillant 12 heures par jour, sept jours sur sept. » Telle est la réalité du travail en Chine. Mercredi, à la veille du nouvel an chinois, le coup d'envoi de la campagne pour des J.O. propres a été lancé pour sensibiliser le public belge et le monde politique à la problématique des droits fondamentaux des travailleurs, notamment en Chine. L'association Vêtements propres, avec dix-huit autres organisations belges, ne boycotte pas les J.O., mais désire faire réagir le gouvernement chinois, le Comité international olympique (CIO) et les princi-

paux fournisseurs sportifs. Deux soutiens de poids, l'expert professionnel Bea Diallo et le décathlonien Jean-François Gourmet, se sont joints au mouvement. Diallo, qui s'occupe maintenant de l'équipe nationale de boxe, affirme qu'« en tant que sportif parrainé par les grandes marques sportives, il est de mon devoir de réagir et de faire pression pour changer les mentalités ». De son côté, Jean-François Gourmet désire « associer son image à cette initiative pour avoir un impact sur les jeunes ».

Alain Leduc, l'échevin des Sports et de l'Emploi de la commune de Saint-Gilles, s'est également associé à l'opération et espère « établir une dynamique pour lancer une solidarité universelle des travailleurs ».

Maltraités par leurs em-

ployeurs, oubliés par le gouvernement, ces « migrants-ouvriers » sont pourtant le cœur de l'économie chinoise, ceux qui permettent de faire tourner le pays. Carole Crabbé, coordinatrice de la campagne, reconnaît que « certains progrès ont été réalisés depuis les Jeux d'Athènes par des grandes entreprises comme Nike, Puma ou Reebok, mais que le chemin reste long. »

Opération Pékin

Toute la Chine se prépare à accueillir cet événement majeur et espère donner une belle image du pays. Mais derrière les apparences se cache souvent une réalité bien moins étincelante. Carole Crabbé rappelle d'ailleurs que « les Jeux olympiques s'inscrivent dans un esprit de fair-play et de respect de l'autre. C'est pour-

quoi, les J.O. représentent une bonne opportunité pour faire passer notre message ».

Les responsables chinois préfèrent ignorer l'existence de ces pratiques, mais Carole Crabbé reste persuadée que « les milliers de signatures récoltées ou signées d'adhésion peuvent faire évoluer les choses. Nous espérons faire mieux qu'il y a quatre ans où nous avions recueilli plus de 90.000 signatures ».

Les premiers signes de cette mobilisation se sont déjà fait ressentir puisque le Comité olympique belge a promis, fin janvier, que les contrats d'équipements et de sponsors pour la délégation belge seront signés après l'obtention de garanties du respect des droits des travailleurs dans les entreprises concernées. ■

J. W. (St.)

- A partir de témoignages, le collectif "Changement pour l'égalité" met en évidence la ségrégation à l'école.
- Il émet des suggestions pour améliorer la situation.

Mixité sociale. Et son contraire, ségrégation sociale. Deux termes souvent utilisés fin 2007, avec la mise en application du décret inscription, sans toujours que l'on sache ce qu'ils recouvraient. "Changement pour l'égalité"¹⁾ (CGé), mouvement progressiste, vient de sortir une étude sur le sujet. Certes, les témoignages qui la nourrissent proviennent exclusivement de personnes en contact avec le monde associatif ou travaillant dans des écoles de Bruxelles et de sa périphérie, mais ils apportent

un éclairage intéressant sur la "ségrégation scolaire".

Qui est concerné ? Le public qui rencontre le plus de difficultés avec les inscriptions scolaires est constitué de garçons, majeurs, d'origine immigrée. Le CGé recense un millier de jeunes par an, en Région bruxelloise. Mais le nombre réel est sans doute supérieur.

2. Quelles sont les difficultés rencontrées ? 1° L'information aux familles. Une illustration, parmi d'autres, de la méconnaissance du système scolaire et des droits de chacun : une maman s'est vue refuser une inscription parce que sa fille "n'avait que 70pc en français". De même, l'organisation en filières et options n'est pas très lisible pour de nombreuses familles, surtout en cas de faible maîtrise du français. Plus simplement, certains parents se préoccupent d'inscrire leur enfant en secondaire au moment où il a réussi sa 6^e primaire, ce qui limite leur choix. 2° Les refus d'inscrip-

tion. Souvent, le motif invoqué est le manque de place dans l'école. Mais le nombre de places n'est pas clairement établi par la loi. Ce motif peut donc constituer une excuse commode pour écarter un élève indésirable, ce que suggèrent divers récits faisant état de connaissances qui s'inscrivent dans une école après que l'on ait soi-même essayé un refus pour manque de place. Mais on note aussi des formes plus subtiles de refus ("revenez quand votre enfant aura réussi son année", soit quand il n'y a plus de place; "il sera plus heureux là-bas",...). 3° Les exclusions, qui entraînent un délai plus long pour retrouver une école qu'en cas de simple refus d'inscription.

3. Le nouveau décret inscription peut-il réduire plus que marginalement la ségrégation sociale entre écoles ? Le CGé, qui prône la régulation des inscriptions par zones (bassins scolaires), en

doute car il ne modifie pas fondamentalement la combinaison de quasi-marché scolaire et d'offre scolaire inégale. Tout en reconnaissant que ce décret n'est qu'une des actions de la ministre contre les inégalités scolaires, le CGé fait quelques suggestions : mieux informer parents (n° vert, Web, TV, ... voire accompagnement en milieu populaire), directions et enseignants; introduire un système de dates d'inscription et de priorités incluant des critères sociaux (comme en Flandre); confier à l'école la responsabilité de la réinscription du jeune qu'elle exclut (comme en Flandre également);... Enfin, au-delà des inscriptions, le CGé appelle au financement différencié des écoles en fonction du public et à la création d'un véritable tronc commun de cours dans les premières années du secondaire.

Laurent Gérard

1) <http://www.changement-egalite.be>

► Le ministre bruxellois Benoît Cerexhe veut interdire la vente aux moins de 16 ans dans les commerces.

► Entre autres mesures déjà avancées précédemment.

Sans aucun doute pètrie de bonnes intentions, l'idée du ministre bruxellois en charge de la Santé, Benoît Cerexhe (CDH) de s'attaquer à la problématique de la surconsommation d'alcool chez les jeunes, n'est pas neuve.

On se souviendra notamment du "Rapport Alcopops" ainsi que d'une proposition de résolution relative à "La consommation d'alcool par les mineurs" introduite le 25 février 2005 à la Chambre des Représentants par Mesdames Tilmans et Lejeune (MR) et adoptée en séance plénière le 3 mars 2005.

En résumé, il y était question d'établir des dispositions légales contre la publicité en faveur des boissons contenant de l'alcool en attirant l'attention des jeunes consommateurs essentiellement sur les dangers de la consommation d'alcool sous toutes ses formes; de renforcer les dispositions existantes en ce qui concerne le contrôle et le respect des législations concernant l'interdiction de vendre de l'alcool aux jeunes et de leur servir de l'alcool sous quelque forme que ce soit; d'interdire la mise à disposition de toute boisson alcoolisée destinée à la vente en dehors du rayon, ou partie de celui-ci, réservé aux boissons alcoolisées; et de mener, en collaboration avec les communautés, une campagne médiatique bien argumentée, qui attire l'attention des jeunes sur les dangers de la consommation d'alcool.

"Le Plan d'action européen contre l'alcoolisme, lancé par l'Organisation mondiale de la santé, doit être transformé en un Plan d'action national contre l'alcoolisme", peut-on encore lire dans cette proposition de résolu-



■ En Belgique, le coût des boissons alcoolisées est de 13 pc inférieur à la moyenne européenne, alors que le prix des boissons non alcoolisées, des boissons rafraîchissantes, du café et du thé est de 9 pc supérieur.

tion. À ce propos, précisément, on se souviendra que la ministre des Affaires sociales et de la Santé, Laurette Onkelinx (PS), avait annoncé, lors du lancement de la campagne de sensibilisation "Alcool et autres drogues" (LLB 30 janvier 2008), la concrétisation prochaine d'un "Plan national alcool", à discuter avec les communautés lors de la prochaine réunion interministérielle en mars.

Cinq recommandations

Pour ce qui concerne le ministre bruxellois Benoît Cerexhe, qui se dit "interpellé depuis plusieurs années par la problématique de la surconsommation d'alcool auprès des jeunes", il s'agirait de "développer en matière de prévention, mais aussi en matière législative, des mesures générales à prendre pour la plupart au niveau fédéral". Quelles sont-elles? Cinq recommandations ont été formulées.

1. Interdictions de vente renforcées: reprochant à la législation belge de figurer parmi les plus laxistes d'Europe en la matière, puisque bière, vin et alcopops y sont en vente libre, le ministre propose d'aligner notre pays sur les voisins et, en l'occurrence, d'introduire la limite d'âge pour l'achat de bière et de vin à 16 ans. Si elle est déjà d'application dans les débits, elle ne l'est, en effet, pas dans les commerces.

2. Séparation physique des boissons: pour éviter toute banalisation ou confusion des genres, il serait à l'avenir judicieux de proposer à la vente les produits alcoolisés et non alcoolisés dans des frigos différents.

3. Message sur le support: à l'instar des paquets de cigarettes, les boissons alcoolisées devraient porter un message de sensibilisation attirant l'attention sur la nocivité d'une consommation excessive d'alcool et invitant à la modération.

4. Campagne d'information: selon le ministre, pouvoirs publics et acteurs de la santé devraient non seulement encourager les comportements positifs des vendeurs responsables, mais, en outre, renforcer les amendes en cas de non-respect de la législation.

5. Clarification sur les alcopops: face au flou qui règne sur de nombreux alcopops, considérés comme alcools forts au regard de la législation belge sur les accises quand ils contiennent des spiritueux et échappant la plupart du temps à l'interdiction de vente aux moins de 18 ans, sans doute serait-il utile de légiférer, estime encore Benoît Cerexhe.

Soit autant de propositions qui figuraient à peu de choses près dans la proposition de résolution adoptée en 2005... A croire que CDH et MR sont sur la même longueur d'ondes!

L.D.

- ▶ Le gouvernement bruxellois et les partenaires sociaux ont adopté un "plan pour l'emploi des jeunes".
- ▶ Ce nouvel outil rassemble 26 mesures pour enrayer le chômage des moins de 25 ans.
- ▶ Pour ce faire, cinq axes de travail ont été identifiés.

Ce "plan pour l'emploi des jeunes" répond à une spécificité bruxelloise", introduit Charles Picqué (PS), ministre-président bruxellois. De fait, le taux de chômage des jeunes de moins de 25 ans est supérieur à la moyenne européenne. Ainsi, selon les chiffres de 2006, ce taux s'élève à 20,5pc en Belgique, contre 17,2pc en Europe. "En Région bruxelloise, il atteint une moyenne de 35,3pc", déplore Benoît Cerexhe (CDH), ministre de l'Economie et de l'Emploi. "Néanmoins, nous constatons une évolution positive avec en 2007 une baisse de 10pc du taux de chômage des jeunes Bruxellois, qui reste cependant encore trop élevé (NdLR : environ 15 000 demandeurs d'emploi de moins de 25 ans)."

Comment expliquer un tel taux de chômage ? Divers facteurs ont été identifiés. Parmi eux : le manque d'expérience professionnelle; l'échec scolaire et la

dualisation scolaire; les exigences en termes de qualification, de connaissances linguistiques; la discrimination à l'embauche, etc. Charles Picqué rappelle toutefois que "Bruxelles est le premier bassin d'emplois du pays, avec, en 2006, 667 000 emplois salariés et indépendants". Mais, paradoxe, bien connu maintenant, "47pc de ces emplois sont occupés par des Bruxellois et 53pc par des navetteurs, dont la moitié provient du Brabant". "Cela démontre bien que l'aire de rayonnement de Bruxelles va bien au-delà de ses 19 communes et qu'il y a un rapprochement avec son hinterland", insiste M. Picqué.

26 nouvelles mesures

Outre les nombreuses initiatives qu'il a déjà mises en place pour doper la mise à l'emploi des jeunes (contrat de projet professionnel (CPP), chèques-langues "jeunes", tutorat en entreprise, bureau social d'intérim, centres de référence professionnelle,...), le gouvernement a, en collaboration avec les partenaires sociaux, mitonné 26 nouvelles mesures qui s'inscrivent dans le cadre du Contrat pour l'économie et l'emploi (C2E) sous l'appellation "plan pour l'emploi des jeunes".

Ces 26 mesures sont reprises dans cinq axes de travail.

1 Multiplier les expériences professionnelles. Comment ?

En développant les premières expériences professionnelles et les stages en entreprise. "Nous souhaitons développer le nombre de places Rosetta via un accord-cadre entre le gouvernement et les interlocuteurs sociaux avec pour objectif une croissance de 10pc par an, ainsi que celui des places de stages en milieu professionnel pour arriver à un taux de croissance de 1 000 places et tendre vers un nombre total de 10 000 places", annonce Benoît Cerexhe. En créant une banque de données chez Actiris, dédiée aux offres d'emploi "étudiant"; en réformant le partenariat JEEP; en mettant en œuvre les deux nouveaux bureaux sociaux d'intérim; en utilisant mieux les programmes de résorption du chômage (avec notamment le lancement d'un appel à projets pour 100 nouveaux postes "programme de transition professionnelle" (PTP)); et en favorisant la mise en réseau avec les missions locales et lokale werkinkels.

2 Lutter contre la dualisation scolaire. Il s'agira, pour ce faire, de convoquer une conférence régionale relative aux synergies entre l'Emploi, la Formation et l'Enseignement; mieux valoriser l'enseignement et la formation en alternance; revaloriser l'enseignement technique et professionnel (en 2008, un nouvel appel à projets sera lancé pour valoriser les équipements de ces écoles dans les secteurs de l'éco-construction, la santé, l'horeca,...); et développer les centres de référence professionnelle.

3 Améliorer les compétences des chercheurs d'em-

ploi. Responsables politiques et partenaires sociaux comptent bien relever ce défi: "Tout jeune nouvellement inscrit ne disposant pas du diplôme d'enseignement secondaire supérieur se verra systématiquement proposer une formation adéquate", explique Benoît Cerexhe. "Nous négocierons aussi avec le Selor la possibilité de préparer les chercheurs d'emploi inscrits chez Actiris aux examens du Selor", poursuit Charles Picqué, qui ne s'est pas privé de souligner un certain sentiment d'"écœurement" au vu du faible nombre de Bruxellois employés dans la fonction publique fédérale, dans certaines administrations (5pc à l'Onem,...) ou entreprises publiques (4,4pc à La Poste, 3,7pc à l'armée, etc.). L'apprentissage des langues sera par ailleurs favorisé avec, entre autres, la suppression de la condition de l'âge attachée au chèque-langue "jeunes".

4 Renforcer l'accompagnement des chercheurs d'emploi. "Ainsi", affirme M. Cerexhe, "pour les jeunes en CPP, un suivi actif tous les 15 jours sera mis en place, incluant un bilan de la situation du chercheur d'emploi."

5 Développer l'emploi pour les peu qualifiés. "Une vaste campagne sera lancée pour informer les employeurs bruxellois des mesures de réduction de cotisations sociales et les demandeurs d'emploi seront informés des aides à l'emploi existantes", indique M. Cerexhe.

Enfin, il incombera aux partenaires sociaux de proposer des mesures complémentaires relatives à la mobilité interrégionale; l'égalité de traitement entre jeunes femmes et jeunes hommes; la formation du personnel d'Actiris et des organismes d'insertion professionnelle (OIP); la prévention de la double discrimination femmes/origine étrangère, etc.

"Pas mal de ces mesures sont inscrites au budget 2008 telles que le volet CPP ou les chèques-langues. Le budget Emploi a été augmenté de 15 millions cette année", conclut Benoît Cerexhe.

Stéphanie Bocart

Des partenaires sociaux satisfaits

► Syndicats et employeurs soulignent de nombreux éléments positifs du plan.

Si, comme l'affirme le ministre-président Charles Picqué (PS), *"le gouvernement bruxellois a donné l'impulsion au plan pour l'emploi des jeunes", il ne donnera pas de résultat sans le relais des partenaires sociaux*". Et ces derniers se montrent satisfaits des 26 nouvelles initiatives destinées à relancer l'emploi des moins de 25 ans.

Du côté des syndicats, la FGTB-Bruxelles, par la voix de son secrétaire général Philippe Van Muylder, se félicite de l'élaboration d'un *"accord équilibré"* dans lequel *"est préservé le caractère contractuel réel chez Actiris du Contrat de projet professionnel (CPP)"*. La secrétaire régionale de la CSC-Bruxelles, Myriam Gérard, souligne, elle, que

"ce plan peut permettre un équilibre entre l'objectif de fournir une première expérience professionnelle et les pressions sur les jeunes pour fournir la preuve qu'ils cherchent un emploi". Quant à la CGSLB-Bruxelles, son secrétaire régional, Philippe Vandenabeele, considère ce plan *"comme un plan d'opportunités à large spectre"*.

Sur le banc des employeurs, pour Pierre Thonon, administrateur et directeur général de Beci, si les entreprises se sont engagées à fournir des stages, *"il faudra aussi consentir des efforts du côté de l'enseignement et de la formation pour fournir des demandeurs d'emploi qualifiés"*. La Chambre des Classes moyennes se réjouit, pour sa part, que des stages soient prévus auprès de petits artisans et indépendants.

St. Bo.

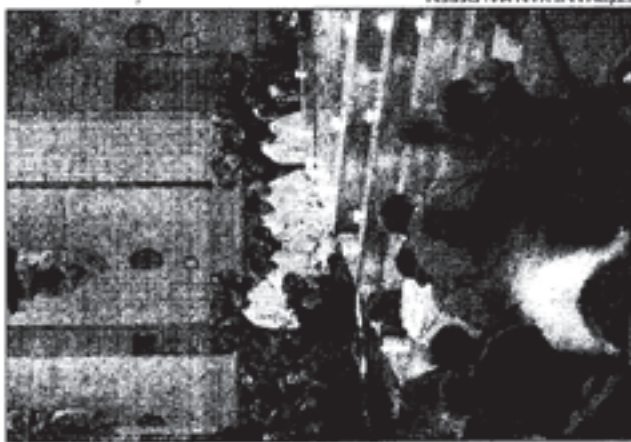
- La rencontre bruxelloise de fin d'année a été lancée dans une cathédrale remplie.
- Catholiques et protestants travailleront main dans la main.

Taizé fait recette à Bruxelles ! Et c'est d'ailleurs ce qui augure pour la Rencontre européenne de... Taizé, trente-et-unième du nom, qui se déroulera dans la capitale belge fin décembre et début janvier prochains ! En guise de lancement officiel, une première soirée de prières et de contact a eu lieu samedi à la cathédrale des saints Michel et Gudule. L'appel a été bien entendu puisque l'église était remplie comme lors des grandes fêtes carillonnées. Avec un joli parterre de jeunes – c'est le cas de le dire – puisque selon la tradition de ce

haut-lieu de recueillement œcuménique bourguignon, plusieurs centaines d'ados et jeunes adultes ont participé à la soirée assis à même le sol – mais aussi devant une chabrée confortable de chrétiens de la capitale et d'au-delà.

Chrétiens ? C'est le mot puisque autour de six frères de Taizé, il y avait des catholiques et des protestants de base mais aussi des VIP. Du côté catholique, le cardinal Danneels était entouré de l'évêque de Bruxelles, Jozef De Kesel, de l'évêque de Gand, Luc Van Looy et de l'évêque de Hasselt, Patrick Hoogmartens. Quant à la communauté protestante, elle était représentée par le pasteur Guy Liagre et par Francis Renneboog, respectivement présidents de l'Eglise protestante unie et des Eglises évangéliques.

Avant le recueillement où, comme à Taizé alternaient chants et méditations, M^{re} De



■ Les frères de Taizé avaient pris place à côté des jeunes. Comme en Bourgogne !

Kesel avait rappelé sa joie et celle de l'Eglise catholique en apprenant fin décembre que la prochaine rencontre européenne de Taizé aurait Bruxelles

les comme cadre. *"Nous accueillerons cet événement avec bonheur. La communauté de Taizé qui l'organise est une richesse pour les chrétiens de toutes traditions."* Guy Liagre et Francis Renneboog se sont aussi réjouis de participer à cette *"aventure spirituelle même si nos communautés sont minoritaires en Belgique"*. La famille protestante n'est du reste pas la seule puisque les orthodoxes s'associent aussi à cet *"événement religieux majeur pour notre pays"*. Mais le plus heureux de voir se concrétiser l'événement est le cardinal Danneels ! *"C'est un vieux rêve, dont je parlais souvent avec le frère Roger, le fondateur de Taizé. Longtemps, nous pensions en Belgique que cela dépasserait nos capacités d'organisation. Mais depuis Bruxelles-Toussaint 2006, nous savions que nous pouvions le faire..."*

Christian Laporte

STEFAN VAN MALDEN

LA CONFÉDÉRATION des Organisations de jeunesse réformatrices (COJR) estime que le ministre francophone (PS) de la Jeunesse, Marc Tarabella, a accordé aux mouvements dits "foulards" (scouts, patronages, etc.) la part du lion dans les moyens nouveaux qu'il insuffle dans le secteur des mouvements et organisations de jeunes. Selon la Confédération, les alliés socialistes du CDH n'auraient pas eu d'autre choix que d'échan-

ger cette promesse de moyens complémentaires à l'usage exclusif des mouvements "foulards" contre le bon fonctionnement du gouvernement de la Communauté française... La COJR ne remet pas en cause le travail mené par ces mouvements, mais affirme ne pouvoir tolérer que celui mené par les 79 autres organisations de jeunesse soit nié. Elle réclame en leur faveur 15,8 millions d'euros. (Belga)

La semaine passée, le gouvernement de la Communauté française a décidé de différentes mesures au profit des Organisations de jeunesse. Une importante mesure concerne les mouvements de jeunesse «généralistes» (ou «foulards»).

COJ, COJR et RESOJ ont réagi avec virulence à cet accord par voie de communiqué de presse.

Ce 12 mars, La Libre Belgique publiait l'information de l'agence Belga résumant le communiqué de la COJR (voir ci-dessous).

Sans vouloir entrer dans une polémique, nous ne pouvons ignorer le parti pris qui sous-tend la position de ces confédérations.

La décision du gouvernement de la Communauté française est juste. Elle a été négociée en secteur jeunesse (lors des panels), en sous secteur (par les mouvements de toutes origines) et soutenue par tous les acteurs politiques (gouvernement et parlement, PS, CDH, mais aussi ECOLO et MR).

Le rattrapage prévu pour les mouvements de jeunesse généralistes, s'il peut paraître important en termes relatifs (1 200 000 EUR), ne l'est pas en termes absolus puisque les activités des mouvements continuent à recevoir **proportionnellement moins de subsides** que les activités des autres organisations de jeunesse.

Par ailleurs, si le CJC soutient cet accord, il n'en change pas sa ligne sur la nécessité d'un refinancement de toutes les organisations de jeunesse. Il s'agit de dossiers différents, comme le sont aussi le décret emploi ou la réforme du CJEF. Le CJC continue son combat pour que toutes les organisations disposent des moyens nécessaires à leur action.

LISTE DES ORGANISATIONS MEMBRES DU CONSEIL DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE

Conseil de la Jeunesse Catholique (CJC)
Rue de la Charité, 43 - 1210 Bruxelles
Tél : 02/230.32.83 - Fax : 02/230.68.11
cjc@cjc.be - www.cjc.be



Fédération Nationale des Patros (FNP)
Rue de l'Hôpital, 17
6060 Gilly
Tél. : 071/28.69.50
Fax : 071/42.04.53
fnp@patro.be
www.patro.be

Fédération Nationale des Patros Féminins (FNPF)
Rue de l'hôpital 15, 6060 Gilly
Tél. : 071/28.69.55
Fax : 071/42.04.53
fnpf@patro.be
www.patro.be



Guides Catholiques de Belgique (GCB)
Rue Paul Emile Janson, 35
1050 Bruxelles
Tél. : 02/538.40.70
Fax : 02/537.3362
gcb@guides.be
www.guides.be

Jeunesse Et Santé (J&S)
Chaussée de Haecht, 579/40
1031 Bruxelles
Tél. : 02/246.49.81
Fax : 02/243.20.52
j&s@mc.be
www.jeunesseetsante.be



Gratte
Rue Hector Genard, 2
1070 Bruxelles
Tél. : 02/534.20.28
Fax : 02/534.61.10
gratte.info@tiscali.be
www.gratte.org

Volontariat d'Entraide et Amitié
Rue de la Charité, 43
1210 Bruxelles
Tél. : 02/219.15.62
Fax : 02/233.3356
info@entraideetamitie.be
www.entraideetamitie.be



Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC)
Rue d'Anderelecht, 4
1000 Bruxelles
Tél. : 02/513.79.13
Fax : 02/513.47.11
jocnationale@skynet.be

Jeunesse Ouvrière Chrétienne Féminine (JOCF)
Rue des Mouchérons 3, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/513.79.12
Fax : 02/513.47.11
jocnationale@skynet.be



Jeunes CSC (JCSC)
Chaussée de Haecht, 579
1031 Bruxelles
Tél. : 02/246.32.19
Fax : 02/246.30.10
jeunes-csc@jeunes-csc.be
www.jeunes-csc.be

Jeune Et Citoyen (JEC)
Rue du Marteau, 19
1000 Bruxelles
Tél. : 02/218.05.59
Fax : 02/223.15.93
info.bxl@jeuneetcitoyen.be
www.jeuneetcitoyen.be



Action Ciné Media Jeunes (ACMJ)
Rue Docteur Liénard, 2
7012 Jemappes
Tél. 0476/84.94.56
Fax. 065/82.28.94
info@acmj.be - www.acmj.be

Les Gîtes d'Etapes du Centre Belge du Tourisme des Jeunes (CBTJ)
Rue Van Orley 4, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/209.03.00
Fax : 02/223.03.89
info@gitesdetape.be
www.cbttj.be



Conseil Jeunesse Développement (CJD)
Rue de la vignette 179, 1160 Bruxelles
Tél. : 02/660.91.42
Fax : 02/673.69.97
Am@cjd1160.org
http://devenirbelge.wordpress.com

Service d'Information et d'Animation des Jeunes (SIAJ)
Rue du Marteau 19, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/219.46.80
Fax : 02/223.15.93
siaj@skynet.be - www.siaj.be



Génération Nouvelle (GEN)
Avenue Jules Vandeleene, 14
1160 Bruxelles
Tél. : 02/660.63.15
Fax : 02/673.21.93
focolare.bruxelles@pi.be

Indications (ex Jeunesse Présente)
Rue du Marteau 19, 1000 Bruxelles
Tél. : 02/218.58.02
Fax : 02/217.51.71
indications@indications.be
www.indications.be

